

Contribution

Sahel

Les nouvelles lignes de front
des guerres asymétriques

PAGE 7



Vigilance nationale
Merad appelle à la
mobilisation de tous

PAGE 4

ÉDITO

**FRANCE,
CHERCHE
MUSULMAN
DÉSESPÉRÉMENT**

Par S. Méhalla

Ou l'extraordinaire génie d'une République qui fabrique ses désastres et en confie la paternité à ses immigrés. La France est un pays prodigieux. Elle possède cette faculté, probablement unique dans l'histoire des civilisations, de s'endetter elle-même, de se ruiner toute seule, de saborder son école, d'asphyxier ses paysans, de paupériser ses travailleurs, puis de découvrir, au terme d'une enquête intellectuelle digne d'un mollusque sous anesthésie, que le responsable porte une djellaba.

Il fallait oser. Ils ont osé. La rue gronde. Les lycéens réclament des professeurs, les salariés du pain, les agriculteurs de quoi survivre, les automobilistes de quoi rouler. La République tousse, suffoque, titube sous ses propres contradictions. Mais, dans les studios climatisés de la grande inquisition cathodique, les docteurs ès décadence ont trouvé le diagnostic. Ce n'est ni l'incurie gouvernementale, ni l'indigence stratégique, ni l'incontinence budgétaire. C'est Mohammed ! Mohammed, cet être surnaturel qui, entre deux journées de travail, aurait personnellement organisé la désindustrialisation française, creusé les déficits publics et dérobé les professeurs de mathématiques. Sur les plateaux de CNews, le raisonnement atteint des altitudes où l'oxygène abandonne définitivement le cerveau. Une manifestation éclate ? Immigration ! Une voiture brûle ? Islamisation ! Le Trésor emprunte à des taux inquiétants ? Grand remplacement ! À ce degré de sophistication intellectuelle, même les charlatans du Moyen Âge exigeraient des preuves.

Quelle merveilleuse économie de neurones ! On ne gouverne plus, on exorcise. On ne réforme plus, on désigne. On ne répond plus aux revendications, on convoque le spectre mohamédien. L'immigré musulman est devenu l'aspirine universelle d'une classe dirigeante atteinte d'une cirrhose de la responsabilité. Et quelle commode providence que cet immigré ! Il travaille pour financer les retraites, mais devient suspect lorsqu'il réclame sa place. Il soigne les malades, construit les immeubles, nettoie les rues, puis se retrouve accusé d'avoir sali la civilisation. Il est indispensable à l'économie et insupportable à la mythologie nationale. Imaginons maintenant le grand miracle. Demain matin, tous les musulmans quittent la France. Plus un seul. Disparus ! Les voilà partis avec leurs enfants, leurs compétences, leurs impôts, leurs commerces et leurs bras. Alors, naturellement, les milliards de dette s'envoleront comme des colombes. Les écoles recruteront spontanément des enseignants. Les hôpitaux accoucheront de médecins. Les usines ressusciteront de leurs cendres. Les paysans vendront leur blé au prix de l'or. Et les ministres, suprême prodige, deviendront intelligents.

S. M.

Suite en page 2

CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

VIANDES ROUGES

La chasse aux spéculateurs ouverte

PAGE 3



Face aux écarts des prix et aux soupçons de rétention des stocks, le gouvernement entend renforcer le contrôle des circuits de commercialisation et garantir un approvisionnement régulier à des tarifs accessibles.

● Points titres : Régulation des prix : **L'État mobilise 120 milliards**

● Pénurie organisée : **La justice ouvre une enquête**

Habitat

545 000 logements
programmés en 2027

PAGE 5



La préfecture de police
de Paris invite à recourir
à des agents privés

Sécurité à vendre

PAGE 2



Affacturage

**La Banque d'Algérie
encadre l'activité**

PAGE 6



CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ Samedi 24 Octobre 2026 ■ 11^{ème} année n°2281 ■ Prix 20 DA

LA PRÉFECTURE DE POLICE DE PARIS INVITE À RECOURIR À DES AGENTS PRIVÉS

Sécurité à vendre

Quand l'État français demande aux citoyens de financer eux-mêmes leur protection...

Par Crésus

La France invente-t-elle une nouvelle forme de sécurité publique où l'État encaisse les impôts tandis que les citoyens paient les vigiles ?

La question n'a rien d'une provocation gratuite. Elle surgit d'une recommandation de la préfecture de police de Paris qui invite les commerçants à recourir à des agents privés pour protéger leurs établissements lors des manifestations annoncées pour aujourd'hui 24 octobre. L'information, rapportée par Contrepoints le 22 octobre, révèle une contradiction embarrassante. Les commerçants financent déjà, par leurs impôts, une police chargée d'assurer leur sécurité. Les voilà invités à payer une seconde fois pour protéger leurs vitrines.

Certes, recommander des précautions exceptionnelles ne signifie pas abandonner officiellement la sécurité publique. Mais derrière cette mesure apparemment anodine se profile une interrogation autrement plus grave. Jusqu'où l'État peut-il transférer aux citoyens le coût de leur protection sans renoncer à sa raison d'être ?

Le contrat social repose sur un principe fondamental. Les



individus renoncent à se faire justice eux-mêmes en échange d'une protection collective. La sécurité n'est donc ni une faveur administrative ni une marchandise. Elle constitue l'une des premières obligations de la puissance publique.

Lorsque la protection devient une prestation commerciale, l'égalité républicaine vacille. Une grande enseigne peut engager des vigiles, installer des dispositifs sophistiqués et financer une surveillance permanente. Le petit commerçant, lui, doit choisir entre fermer boutique, prendre des risques ou sacrifier une partie

de ses revenus.

Ainsi s'installe une sécurité à deux vitesses. Les plus fortunés achètent leur tranquillité, les autres attendent que l'État puisse encore la leur garantir.

Le danger dépasse la seule question financière. Lorsque les citoyens perdent confiance dans la capacité des institutions à les protéger, la tentation de l'autodéfense grandit. Chacun organise sa surveillance, protège son territoire et défend ses intérêts. L'ordre public risque alors de devenir une mosaïque de protections privées plutôt qu'une responsabilité commune.

Il serait excessif de prétendre que la France vient de privatiser sa police. Les agents privés ne disposent ni des mêmes pouvoirs ni des mêmes missions que les forces publiques. Mais les grandes transformations commencent parfois par de petits renoncements présentés comme de simples mesures de bon sens.

Le véritable problème n'est donc pas l'existence des sociétés de sécurité. C'est leur éventuelle transformation en substituts indispensables d'un service public défaillant. Il existe une différence fondamentale entre un client et un citoyen. Le premier achète une prestation selon ses moyens. Le second possède des droits indépendamment de sa fortune.

Une République peut déléguer certaines tâches. Elle ne peut déléguer sa raison d'être.

À force de demander aux citoyens de financer eux-mêmes leur protection, l'État risque de transformer un droit universel en privilège marchand. Et lorsque la sécurité devient une marchandise, la peur devient un marché.

Reste alors une question redoutable.

Pourquoi payer l'État pour une protection qu'il faudrait ensuite acheter ailleurs ?

Crésus

ÉDITO

FRANCE, CHERCHE MUSULMAN DÉSESPÉRÉMENT

suite de la page une

Hélas ! Il restera la dette, les déficits, les déserts médicaux et les mêmes génies au pouvoir.

Quel désastre pour les professionnels de la xénophobie ! Privés de musulmans, ils seraient condamnés à cette activité particulièrement humiliante qu'on appelle réfléchir.

Voilà le secret de cette imposture.

Le racisme politique n'est pas seulement une passion détestable. C'est une industrie de blanchiment de l'incompétence. Il lave les responsabilités, recycle les échecs et transforme les faillites gouvernementales en complots civilisationnels.

Trump en a popularisé la recette. Une poignée de ressentiment, deux mesures de mensonge, un étranger à détester. Servir brûlant à une opinion exaspérée.

La France, patrie autoproclamée de Descartes, semble parfois avoir remplacé le doute méthodique par la certitude xénophobe.

Et pendant que le pays réclame du pain, ses bateleurs lui vendent de la peur.

Pendant qu'il demande des comptes, ils comptent les minarets.

Pendant qu'il cherche un avenir, ils lui fabriquent un ennemi.

La France ne manque décidément pas de Lumières. Elle manque de gens capables de les allumer.

Quant au naufrage national, qu'on se rassure. Les capitaines ont déjà trouvé leur défense. Ce n'est pas eux qui ont coulé le navire. C'est le passager musulman qui priait dans la cale.

S. M.

FACE AU DURCISSEMENT DES RESTRICTIONS

Les manifestations sous haute surveillance

Malgré les interdictions et les mesures de sécurité renforcées, des milliers de personnes ont manifesté jeudi à Paris. Face aux risques de nouvelles violences, les autorités françaises multiplient les restrictions, suscitant des inquiétudes quant au respect des libertés publiques. Des milliers de manifestants, principalement des lycéens et des étudiants, sont descendus dans les rues de la capitale française jeudi, dans un contexte marqué par les violences, les émeutes et les pillages survenus durant le week-end des 17 et 18 octobre. Le rassemblement s'est déroulé sous une importante surveillance policière, alors que les autorités cherchent à prévenir de nouveaux débordements. Une première interdiction préfectorale avait été annulée par un tribunal administratif, permettant ainsi aux manifestants de se réunir. Cette décision judiciaire illustre les tensions entre les impératifs de maintien de l'ordre défendus par les pouvoirs publics et la protection du droit de manifester.

COUVRE-FEU DANS PLUSIEURS VILLES

À Paris, le couvre-feu nocturne instauré dans les secteurs de la place de la République et des

Halles a été prolongé jusqu'au lundi 26 octobre au matin. La mesure interdit la présence des mineurs et des majeurs dans les périmètres concernés entre 23 heures et 6 heures.

D'autres villes ont adopté des dispositifs similaires. À Lyon, un couvre-feu a été instauré dans le centre-ville de 21 heures à 6 heures. À Marseille, les restrictions, initialement destinées aux mineurs non accompagnés, doivent être étendues aux adultes à partir d'aujourd'hui. Les interdictions de manifester se multiplient également. À Marseille, Nice et Montpellier, les autorités ont annoncé des restrictions pour les rassemblements prévus aujourd'hui. À Paris, un cortège a toutefois été autorisé entre les places de la Bastille et de la Nation.

Ces mesures traduisent la volonté des pouvoirs publics de limiter les risques de violences et de protéger les commerces, les bâtiments publics ainsi que les centres-villes.

MACRON DÉFEND LES MESURES DE SÉCURITÉ

À l'issue d'une réunion consacrée à la sécurité, organisée jeudi à l'Élysée, le président français, Emmanuel Macron, a défendu les



restrictions imposées aux manifestations. Selon lui, ces mesures sont nécessaires pour protéger les commerces et les infrastructures publiques contre les dégradations et les pillages.

Il a notamment mis en cause des groupes d'ultragaulche et des individus qui profiteraient des rassemblements pour commettre des actes de violence. Cette position s'inscrit dans une stratégie de fermeté face aux troubles qui ont secoué plusieurs villes françaises. De son côté, le Premier ministre français, Sébastien Lecornu, a annoncé le déploiement d'un dispositif policier

«massif» pour aujourd'hui. Les autorités anticipent une mobilisa-

tion plus importante, à laquelle doivent notamment participer la Confédération générale du travail (CGT) et des militants issus du mouvement des Gilets jaunes.

Le bilan judiciaire témoigne de l'ampleur des opérations engagées après les violences du week-end. Selon le ministre de la Justice, Gérard Darmanin, 2 700 personnes ont été placées en garde à vue depuis les événements, dont 217 ont été incarcérées.

Les autorités entendent ainsi envoyer un signal de fermeté aux auteurs présumés de dégradations et de pillages. Le renforcement des effectifs policiers et la multiplication des restrictions visent à éviter une nouvelle esca-

lade au cours des prochaines manifestations.

LE DROIT DE MANIFESTER AU CŒUR DU DÉBAT

Si les pouvoirs publics justifient ces mesures par la nécessité de préserver l'ordre public, leur multiplication suscite des préoccupations parmi les défenseurs des libertés publiques.

Les interdictions préfectorales font l'objet de recours devant la justice administrative, qui doit examiner leur légalité, leur nécessité et leur proportionnalité au regard des risques invoqués par les autorités.

L'annulation d'une première interdiction à Paris rappelle que les pouvoirs de police ne sont pas sans limites et que les restrictions à la liberté de manifester doivent être juridiquement justifiées.

Alors que de nouveaux rassemblements sont attendus aujourd'hui, les autorités françaises se trouvent confrontées à un double défi : prévenir de nouvelles violences tout en garantissant l'exercice des libertés fondamentales. L'ampleur du dispositif policier et les décisions prises dans les prochains jours seront déterminantes pour mesurer l'équilibre entre sécurité publique et droits démocratiques.

VIANDES ROUGES

La chasse aux spéculateurs ouverte

Face aux écarts de prix et aux soupçons de rétention des stocks, le gouvernement entend renforcer le contrôle des circuits de commercialisation et garantir un approvisionnement régulier à des tarifs accessibles.

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a présidé, jeudi, une réunion du Conseil interministériel consacrée à la commercialisation des viandes rouges. Selon un communiqué des services du Premier ministre, cette rencontre s'est déroulée en présence du secrétaire général de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) et de représentants de sa Fédération des viandes rouges.

Les discussions ont porté sur les préoccupations des professionnels de la filière, notamment la disponibilité des viandes rouges, la régularité de l'approvisionnement et la nécessité de maintenir des prix maîtrisés pour les consommateurs.

UNE BATTERIE DE MESURES POUR PROTÉGER LE POUVOIR D'ACHAT

Les pouvoirs publics ont multiplié les dispositifs pour améliorer l'offre et rendre la viande plus accessible. Ces mesures reposent



notamment sur le soutien à la production nationale, à travers des aides aux éleveurs et des dispositions relatives aux prix des fourrages et des aliments du bétail, ainsi que sur le recours aux importations pour renforcer l'approvisionnement du marché.

La loi de finances 2026 a égale-

ment instauré un taux réduit de 5% de droits de douane sur certaines importations de viandes bovines et ovines fraîches ou réfrigérées sous vide, de viandes blanches congelées et de cheptels bovins et ovins destinés à l'abattage, ainsi que de certaines catégories de bovins destinés à l'en-

graissement. Le projet de loi de finances 2027 propose de reconduire cette mesure jusqu'au 31 décembre 2029.

En avril 2024, un décret exécutif avait, par ailleurs, fixé les marges bénéficiaires maximales à 4% pour l'importation, 5% pour la vente en gros et 8% pour la vente au détail des viandes concernées. L'objectif est de limiter les surcoûts tout au long de la chaîne de distribution et de préserver le pouvoir d'achat.

Malgré ces dispositifs, les prix restent soumis à des tensions et à des pratiques spéculatives dénoncées par les pouvoirs publics.

DES ENQUÊTES SUR LES IMPORTATEURS ET LES INTERMÉDIAIRES

La réunion interministérielle s'inscrit dans le prolongement des instructions données par le président de la République lors du Conseil des ministres du 18 octobre. Celui-ci avait pointé les monopoles constitués par certains importateurs, la commercialisation de viandes importées à

des prix comparables à ceux de la viande locale et les importantes disparités tarifaires entre les wilayas, voire entre les quartiers d'une même ville.

Le chef de l'État a chargé le Premier ministre d'ouvrir une enquête sur les pratiques de certains importateurs, soupçonnés de contribuer à la rétention des produits et à la hausse des prix facturés aux bouchers. Une autre enquête doit porter sur les écarts des prix des viandes importées selon les régions et les points de vente. Le président de la République a également demandé l'élaboration d'un texte visant à encadrer strictement l'activité des intermédiaires entre producteurs et consommateurs.

Au-delà des mesures de soutien à l'offre, l'enjeu est désormais de mieux contrôler les circuits de distribution, de réduire les marges abusives et de faire en sorte que les efforts consentis par l'État se traduisent réellement par une baisse de la facture pour les ménages.

S. Smati

RÉGULATION DES PRIX

L'État mobilise 120 milliards

La maîtrise des prix et la protection du pouvoir d'achat restent au cœur des priorités du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national. Présentant, jeudi 22 octobre, le budget de son secteur devant la commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), la ministre Amel Abdelatif a annoncé une enveloppe de 120 milliards de dinars destinée à soutenir les mécanismes de régulation des prix et des marges bénéficiaires du sucre, de l'huile de soja et du café vert. Cette enveloppe vise à stabiliser le marché et à assurer un approvisionnement régulier en produits essentiels. Lors des débats, les députés ont notamment alerté sur la hausse des prix des fruits et légumes et les difficultés d'approvisionnement enregistrées dans certaines régions. Ils ont plaidé pour un renforcement des contrôles, une lutte plus ferme contre la spéculation et le commerce informel, ainsi que le développement des réseaux de dis-

tribution et des capacités de stockage frigorifique. La création de marchés réglementés dans les communes insuffisamment couvertes figure également parmi les propositions avancées.

DES EXONÉRATIONS FISCALES JUSQU'EN 2029

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 prévoit de prolonger jusqu'au 31 décembre 2029 plusieurs avantages fiscaux destinés à soutenir l'approvisionnement du marché national et à contenir les prix. Le dispositif comprend notamment le maintien d'un taux de droits de douane de

5% sur les importations de bovins et d'ovins vivants destinés à l'abattage, ainsi que sur certaines catégories de viandes rouges fraîches réfrigérées conditionnées sous vide. Les viandes blanches congelées bénéficient également d'un régime fiscal préférentiel, avec une réduction des droits de douane et une exonération de TVA.

Les avantages fiscaux sont aussi reconduits pour le café vert, tandis que les légumes secs et le riz destinés à la consommation humaine restent exonérés de TVA. Le même avantage s'applique aux ventes de fruits et légumes frais, d'œufs de consommation, de poulets de chair et de dindes produits localement. L'huile brute et les tourteaux issus du broyage local des graines oléagineuses sont également concernés.

Pour l'huile brute de soja importée, la reconduction des exonérations douanières et de TVA est assortie d'une condition : les importateurs et transformateurs concernés devront, au plus tard le 31 décembre 2029, lancer une production locale de cette matière première ou s'approvisionner sur le marché national. Parallèlement, le ministère prépare de nouveaux textes réglementaires visant à encadrer les intermédiaires commerciaux et à plafonner les marges bénéficiaires, en tenant compte des contraintes

des chaînes de production et de distribution.

LE BUDGET DU SECTEUR EN HAUSSE

Le budget du ministère du Commerce intérieur atteindra 153,38 milliards de dinars en 2027, en hausse de 18,06%. Près de 123,8 milliards seront consacrés à la régulation du marché, à l'approvisionnement et à la promotion de la concurrence, notamment pour couvrir le transport des marchandises vers les wilayas du Sud.

À l'approche du mois de Ramadhan, période traditionnellement marquée par une forte hausse de la consommation, les autorités misent sur l'anticipation. Le suivi des stocks, l'évaluation des capacités de production et de distribution et l'identification des éventuels déficits doivent permettre de prévenir les tensions sur le marché et de limiter les risques de pénurie.

R. N.

PÉNURIE ORGANISÉE

La justice ouvre une enquête

La justice hausse le ton contre les pratiques présumées de spéculation sur les produits alimentaires. Le procureur général près la cour d'Alger a ordonné l'ouverture d'enquêtes urgentes pour identifier les individus filmés en train de déverser des denrées alimentaires et des légumes destinés à la consommation, selon un communiqué du parquet publié jeudi.

L'affaire a éclaté après la circulation, sur les réseaux sociaux, de plusieurs vidéos montrant des personnes à bord de camions en train de jeter des marchandises

dans des endroits situés à l'écart des agglomérations. Selon le parquet, ces agissements auraient pour objectif d'empêcher la distribution des produits, de créer une pénurie sur le marché et de spéculer sur les prix.

DES RÉSEAUX ORGANISÉS DANS LE VISEUR

Pour le parquet général, ces faits ne relèveraient pas de comportements isolés. La répétition des actes et leur caractère potentiellement coordonné font craindre l'existence de réseaux

organisés cherchant à perturber l'approvisionnement du marché.

Le communiqué dénonce des pratiques portant atteinte au pouvoir d'achat des citoyens, à la sécurité alimentaire et à l'ordre public économique. Il souligne également les risques que de tels agissements font peser sur la santé publique et l'économie nationale. Les investigations, confiées aux services de la police judiciaire sous la supervision du pôle national de lutte contre la criminalité organisée, devront identifier l'ensemble des personnes

impliquées, y compris celles qui auraient encouragé, financé ou tiré profit de ces opérations.

Les enquêteurs devront également remonter les circuits d'approvisionnement, de stockage et de distribution afin de déterminer les ramifications des réseaux suspectés.

LE PARQUET PROMET DES SANCTIONS SÉVÈRES

Le procureur général a ordonné la présentation des personnes impliquées devant les juridictions compétentes, conformément aux

dispositions légales en vigueur. Le parquet assure que la loi sera appliquée avec fermeté à toute personne dont la responsabilité sera établie.

Il appelle enfin les citoyens à signaler aux services de sécurité ou au parquet toute pratique similaire.

La lutte contre les manœuvres susceptibles de provoquer des pénuries et de fragiliser le pouvoir d'achat constitue, selon le communiqué, une responsabilité partagée entre l'État et la société.

R. N.

VIGILANCE NATIONALE

Merad appelle à la mobilisation de tous

Le citoyen doit être au cœur des politiques publiques et des priorités de l'action locale.

Appelant les citoyens à faire preuve de vigilance et à renforcer leur solidarité face aux menaces, visant, selon lui, la stabilité du pays, le ministre d'État, ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Brahim Merad, a insisté sur la nécessité de préserver la dynamique de développement que connaît l'Algérie. Il s'exprimait à l'occasion de l'installation des nouveaux walis d'El Tarf et de Béjaïa, dans le cadre du mouvement partiel opéré par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, au sein du corps des walis.

À El Tarf, où Abdelwahab Zini a été installé en remplacement de Mohamed Meziane, nommé à la tête de la wilaya de Béjaïa, le ministre d'État a souligné que les réalisations enregistrées ces dernières années marquaient une étape décisive vers un développement économique durable. «Ce qui relevait autrefois du rêve est aujourd'hui devenu une réalité concrète sur le terrain», a-t-il affirmé, rappelant que le citoyen devait demeurer au cœur des stratégies et des projets publics. La réussite de toute initiative, a-t-il insisté, doit avant tout se mesurer à ses retombées positives sur les conditions de vie de la population.

Le ministre a également appelé à valoriser les potentialités naturelles et la position frontalière stratégique d'El Tarf à travers une vision intégrée du développement, fondée sur une planification rigoureuse, une meilleure coordination des efforts et une orientation des investissements vers les besoins réels des citoyens.

Dans cette perspective, il a mis en avant plusieurs projets structurants destinés à renforcer l'attractivité économique de la wilaya, notamment la station de dessalement de l'eau de mer de Koudiet Eddraouche, la ligne ferroviaire minière de



l'Est reliant Oued El Hadba à Oued El Kebrit et au port d'Annaba, ainsi que les travaux de dédoublement, de modernisation et de rectification du tracé de la ligne ferroviaire minière au niveau de la wilaya.

Ces infrastructures s'inscrivent, selon Brahim Merad, dans le cadre des engagements du président de la République visant à ouvrir de nouvelles perspectives à l'investissement, à créer de la richesse et à stimuler l'activité économique locale.

GESTION LOCALE : PRIORITÉ AUX RÉSULTATS

Le ministre a, dans ce contexte, exhorté les responsables locaux à privilégier une gestion axée sur les résultats, reposant sur

une présence effective sur le terrain, une écoute permanente des préoccupations des citoyens, la transparence et l'efficacité. Il a également insisté sur la nécessité de lever les obstacles bureaucratiques, d'accompagner les investisseurs et d'assurer un suivi rigoureux des projets. À Béjaïa, où Mohamed Meziane a été installé dans ses fonctions de wali, Brahim Merad a mis l'accent sur les importantes potentialités de la wilaya et la nécessité de les mobiliser au service d'un développement local durable et équilibré. La valorisation des ressources disponibles doit permettre de renforcer la création de richesse, de générer des emplois et d'améliorer le cadre de vie des citoyens, tout en garantissant une réparti-

tion équitable des retombées du développement entre les différentes communes.

Le ministre d'État a notamment évoqué plusieurs projets structurants appelés à renforcer l'attractivité économique de la région, parmi lesquels la liaison de Béjaïa à l'autoroute Est-Ouest, l'extension de l'aire de stationnement des avions à l'aéroport de Béjaïa, le projet de la mine de zinc et de plomb de Tala Hamza-Oued Amizour et la réalisation du téléphérique.

ACCÉLÉRER LES PROJETS ET LEVER LES OBSTACLES

Ces projets devraient contribuer à accroître les capacités de production, à créer de la valeur ajoutée et à favoriser l'émergence de nouvelles opportunités d'emploi. Brahim Merad a appelé les autorités locales à leur accorder une attention particulière, notamment dans les villages et les zones rurales et montagneuses, en veillant au respect des délais de réalisation et des normes techniques requises.

Il a également souligné l'importance d'une coordination étroite entre les différents secteurs concernés afin de surmonter les difficultés susceptibles de retarder la concrétisation de ces investissements. L'enjeu, a-t-il précisé, est de dépasser la simple inscription des projets pour privilégier leur réalisation effective et mesurer leur impact sur la vie quotidienne des citoyens.

À travers ces deux installations, le ministre d'État a réaffirmé que la réussite de cette nouvelle étape du développement local repose sur une responsabilité collective, exigeant la mobilisation de l'ensemble des acteurs, la convergence des objectifs et une action coordonnée au service de l'intérêt général et des orientations du président de la République.

R. N.

JOURNÉE NATIONALE DE LA PRESSE Cap sur le professionnalisme

Le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, a réaffirmé, jeudi, le soutien du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à la promotion du secteur de la presse et de l'information, avec pour objectifs de renforcer le professionnalisme des journalistes et de garantir le droit du citoyen à l'information. Il s'exprimait lors d'une cérémonie organisée en l'honneur de la famille médiatique au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal (Alger), à l'occasion de la Journée nationale de la presse. Le ministre a transmis les salutations et les vœux du chef de l'État aux professionnels des médias, soulignant son engagement en faveur de la promotion du métier de journaliste et de l'amélioration des conditions nécessaires à son exercice. Il a également rendu hommage aux pionniers de la presse algérienne,

dont les sacrifices ont contribué à faire du journalisme une mission au service de la patrie et des valeurs humaines.

Selon Mohamed Bouslimani, cet héritage continuera d'inspirer les nouvelles générations de journalistes, d'autant que la profession bénéficie, a-t-il affirmé, d'un soutien explicite des pouvoirs publics. Sur le plan réglementaire, le ministre a indiqué que son département préparait plusieurs projets de textes d'application dans le cadre de la consolidation du dispositif juridique régissant le secteur. Ces textes portent notamment sur l'exercice du journalisme, la production audiovisuelle et la formation, conformément aux dispositions de la loi organique relative à l'information, de la loi régissant l'activité audiovisuelle et de celle relative à la presse écrite et électronique.

Le ministère entend également

renforcer la gouvernance numérique, en accordant une attention particulière à la sécurité des données et à leur protection contre les risques cybernétiques, dans le cadre de l'accompagnement de la transformation numérique nationale. Le ministre a, par ailleurs, inscrit l'intérêt accordé au secteur de la communication dans une politique plus large visant à consolider les droits et les libertés et à soutenir le développement durable dans un climat de sécurité et de stabilité.

Mohamed Bouslimani a salué la contribution des médias nationaux à la couverture des projets de développement engagés ces dernières années, qu'il a qualifiés de projets «qualitatifs et sans précédent». Il a estimé que leur portée avait suscité l'intérêt de la presse nationale et étrangère.

Il a également mis en avant le rôle des médias dans le rappro-

chement entre l'administration et les citoyens, notamment à travers la diffusion de l'information, l'explication des procédures et la valorisation des réalisations. Pour Bouslimani, cette mission contribue à rendre compte des évolutions que connaît le pays.

Évoquant les défis auxquels l'Algérie est confrontée, il a salué les efforts des journalistes dans la mise en lumière de la capacité du pays à surmonter les épreuves, ainsi que la solidarité nationale manifestée lors des incendies de l'été dernier. Il a notamment souligné l'importance de la cohésion entre le peuple et l'armée dans la consolidation du front intérieur.

Le ministre a enfin loué le patriotisme et le professionnalisme de la presse nationale, estimant que ces qualités renforçaient la crédibilité de la profession, notamment face aux campagnes de propagande et aux

attaques menées sur les réseaux numériques contre l'Algérie.

La cérémonie s'est déroulée en présence de plusieurs membres du gouvernement, du président de l'Autorité nationale indépendante de régulation de l'audiovisuel (Anira), Amar Bendjedda, ainsi que du président de l'Observatoire national de la communication du Niger, Ibrahim Diallo Anzou, accompagné d'une délégation médiatique nigérienne.

Des directeurs d'organes de presse publics et privés, des responsables d'organismes nationaux et des journalistes représentant différents médias nationaux ont également pris part à cette célébration.

En marge de l'événement, une convention-cadre a été signée entre l'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité Anep et le Centre international de la presse (CIP).

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

HABITAT

545 000 logements programmés en 2027

Le gouvernement table sur la distribution de 400 000 logements d’ici à la fin de 2026, tout en renforçant les équipements publics et l’aménagement des nouveaux pôles urbains.

Le projet de loi de finances (PLF) 2027 prévoit de mobiliser plus de 896 milliards de dinars en crédits de paiement au profit du secteur de l’habitat. Un programme de 545 000 logements, toutes formules confondues, est également prévu, dont 350 000 unités dans le cadre de la formule AADL 3. Pour l’année en cours, les autorités tablent sur la distribution de 400 000 logements.

Ces chiffres ont été annoncés par le ministre de l’Habitat, de l’Urbanisme, de la Ville et de l’Aménagement du territoire, Mohamed Tarek Belaribi, lors de la présentation des grandes lignes du projet de loi devant la commission des finances et du budget de l’Assemblée populaire nationale (APN). Selon le ministre, ces ressources s’inscrivent dans le cadre de la feuille de route sectorielle 2026-2028, qui repose sur une coordination entre les programmes de logements, d’urbanisme, d’équipements publics, de développement urbain et d’aménagement du territoire.



545 000 LOGEMENTS PROGRAMMÉS

Sur les crédits consacrés au secteur, 371,92 milliards de dinars en autorisations d’engagement et 528,92 milliards de dinars en crédits de paiement sont destinés aux programmes de logements. Ces financements doivent notamment permettre la réalisation de 545 000 unités, toutes formules confondues, dont 350 000 logements dans le cadre du programme de location-vente AADL 3.

Le ministère prévoit également d’entamer l’année 2027 avec un programme global de 1 083 936 logements, à différents stades de réalisation et relevant de diverses formules. Ce portefeuille comprend 470 905 unités AADL, 58 729 logements publics locatifs, 150 209 logements promotionnels aidés, 253 223 logements ruraux et 150 870 unités destinées à l’auto-construction dans le cadre des lotissements sociaux.

D’après Mohamed Tarek Belaribi, ces opérations doivent contribuer à la concrétisation progressive d’un programme de deux millions de logements et permettre d’atteindre 1,14 million d’unités à l’issue de la troisième année. Elles visent également à

répondre graduellement à la demande enregistrée dans les différentes formules d’habitat. Le secteur prévoit, par ailleurs, de poursuivre l’aménagement de 16 pôles urbains, représentant une capacité d’accueil de plus de 400 000 logements. Il entend également faire avancer les projets de textes relatifs à l’urbanisme et aux constructions inachevées.

400 000 UNITÉS À DISTRIBUER AVANT FIN 2026

Pour l’année en cours, le ministère prévoit la distribution de 400 000 logements à travers les différentes formules d’habitat. Au 5 juillet 2026, 179 168 unités avaient déjà été distribuées. Le programme prévoit ainsi la remise de 220 832 logements supplémentaires d’ici à la fin de l’année.

Sur le plan de la réalisation, les travaux de construction de 253 326 logements avaient été lancés au 30 septembre 2026. Le nombre total d’unités en cours de réalisation devrait atteindre 405 426 avant la fin de l’année, dont 204 053 logements relevant de la formule AADL 3.

Le ministre a également souligné la progression de la contribution du secteur de

l’habitat au produit intérieur brut (PIB), passée de 5% en 2022 à 5,8% en 2025. Il a notamment mis en avant le recours aux matériaux de construction produits localement. Entre 2025 et septembre 2026, la consommation enregistrée a atteint 7,81 millions de tonnes de ciment, 1,39 million de tonnes de fer et 61,84 millions de mètres carrés de céramique.

UN VASTE PROGRAMME D’ÉQUIPEMENTS

Au-delà du logement, le PLF 2027 prévoit des enveloppes importantes pour les équipements publics et l’aménagement urbain.

Le programme des équipements publics bénéficiera de 280,38 milliards de dinars en autorisations d’engagement et de 238,57 milliards de dinars en crédits de paiement. Il prévoit la réalisation de 621 équipements au profit des quartiers résidentiels intégrés et des nouveaux pôles urbains.

Parmi les infrastructures programmées figurent 320 écoles primaires, 140 collèges, 91 lycées, 30 polycliniques et 40 sièges de sûreté urbaine. Le ministre a également annoncé le lancement des études relatives à

la réalisation de trois centres hospitalo-universitaires dans les wilayas de Sétif, Annaba et Béjaïa. Pour les programmes d’urbanisme et d’aménagement, l’enveloppe annoncée dépasse 137 milliards de dinars en autorisations d’engagement. Les interventions porteront notamment sur l’aménagement des assiettes foncières, en particulier dans les nouveaux pôles urbains, ainsi que sur la réalisation des voiries et des réseaux divers nécessaires aux programmes de logements publics à travers les wilayas.

Les programmes consacrés aux villes et aux nouvelles villes bénéficieront, quant à eux, de 15,18 milliards de dinars en autorisations d’engagement et de 29,96 milliards de dinars en crédits de paiement.

Les opérations prévues concernent notamment l’éclairage public, l’aménagement des espaces urbains et des réseaux, ainsi que la réalisation de passerelles piétonnes dans la nouvelle ville de Sidi Abdelah. Des travaux sont également programmés au niveau du pôle Park Mall et du pôle technologique de la nouvelle ville de Bouinan.

I. Kherrane

INDUSTRIE AUTOMOBILE

L’Algérie accélère l’intégration locale

L’Algérie poursuit ses efforts en vue de mettre en place une industrie automobile intégrée, en misant sur le développement de la sous-traitance locale et le renforcement des capacités de production nationales. C’est ce qu’a affirmé, jeudi, le ministre de l’Industrie, Farid Kourtel, en marge d’une visite de travail et d’inspection dans la wilaya d’Oum El Bouaghi, marquée par l’inauguration de plusieurs unités industrielles relevant de l’investissement privé.

«L’Algérie se dirige vers une industrie intégrée de production de véhicules», a déclaré le ministre, précisant que le pays compte actuellement 200 entreprises spécialisées dans la fabrication de pièces de rechange, d’accessoires automobiles, d’huiles et d’autres composants destinés, notamment, à l’industrie automobile.

Pour concrétiser cet objectif, les pouvoirs publics entendent consolider le tissu national de sous-traitance et faciliter les relations entre les équipementiers locaux et les usines de montage et de production de véhicules. Dans cette perspective, une base de données recensant les entreprises activant dans ce domaine est en cours d’élaboration. Elle permettra de centraliser les informations relatives aux activités et aux capacités de production des opérateurs économiques afin de les mettre à la disposition des constructeurs automobiles.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de garantir une production conforme aux normes de qualité requises. Il a appelé les industriels à renforcer leurs capacités d’investissement, à privilégier les matières premières locales et à veiller à la

compétitivité des prix de leurs produits.

PLUS DE 2,3 MILLIARDS DE DINARS D’INVESTISSEMENT

La visite ministérielle a été marquée par la mise en service de plusieurs unités de production dans la commune d’Aïn M’lila, qui s’affirme comme un pôle industriel contribuant au développement des activités liées à l’automobile. Le ministre a ainsi inauguré une unité de fabrication de filtres destinés aux véhicules légers, aux poids lourds et aux machines industrielles. Réalisée pour un investissement de 1,195 milliard de dinars, cette installation dispose d’une capacité de production de 3 000 filtres par jour. Une autre unité, spécialisée dans la fabrication d’huiles moteur et de lubrifiants, a également été inaugurée dans la zone industrielle d’Aïn M’lila. Mobili-

sant un investissement de 1,2 milliard de dinars, elle affiche une capacité de production annuelle de 25 000 tonnes et a permis la création de 207 emplois directs.

Le programme de la visite a inclus l’inspection d’une unité de fabrication de pièces de rechange et d’accessoires automobile en plastique et en caoutchouc, ainsi que d’une installation spécialisée dans la production de plaquettes de frein. Ces activités contribuent à étoffer le réseau national des fournisseurs et à diversifier la gamme de composants fabriqués localement.

LE PARI DE LA DIVERSIFICATION INDUSTRIELLE

Au chef-lieu de la wilaya d’Oum El Bouaghi, Farid Kourtel a inauguré une unité de transformation de plastique, destiné aux industries pharmaceutiques.

Issue d’un investissement privé de 720 millions de dinars, cette installation dispose d’une capacité de production annuelle de 102 millions d’unités et emploie 90 travailleurs.

Ce projet illustre la diversification du tissu industriel local, à travers le développement d’activités complémentaires à l’industrie automobile, notamment dans le domaine de la transformation des matières plastiques.

Au cours de sa tournée, le ministre s’est également rendu dans la commune de Meskiana, où il a visité un site relevant du foncier industriel. À cette occasion, il a souligné l’importance de valoriser ces espaces, en les orientant vers des investissements productifs susceptibles de renforcer les capacités industrielles nationales et de soutenir la diversification de l’économie.

I.K.

AFFACTURAGE

La Banque d'Algérie encadre l'activité

Les entreprises pourront mobiliser plus rapidement leurs créances clients pour améliorer leur trésorerie, dans un cadre réglementaire désormais précisé.

L'affacturage, une solution financière permettant aux entreprises de céder leurs créances commerciales afin d'améliorer leur trésorerie, a été officiellement introduit en Algérie par le règlement n° 26-03 de la Banque d'Algérie, publié en août dernier. Ce dispositif vient d'être complété par une instruction précisant les modalités pratiques d'exercice de cette activité. Dans l'instruction n° 09-2026 du 7 octobre, la Banque d'Algérie précise que l'opération d'affacturage est engagée à la demande de l'adhérent, c'est-à-dire l'entreprise qui cède ses créances, auprès du factor, à savoir la banque ou l'établissement financier chargé de leur financement.

Le texte précise également les modalités d'identification du débiteur, c'est-à-dire le client redevable de la facture, ainsi que les informations nécessaires à l'évaluation de sa situation financière, conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

MODALITÉS CONTRACTUELLES

Les opérations d'affacturage doivent être réalisées sur la base d'un contrat écrit, signé par les deux parties. Selon l'instruction, ce contrat doit comporter, au minimum, la mention express «contrat d'affacturage» ainsi que l'identification des parties, notamment les nom et prénom de la personne physique ou la dénomination ou raison sociale de la personne morale,



l'adresse du siège social et l'identité des signataires habilités.

Le contrat doit également préciser l'identité du ou des débiteurs, le plafond global d'engagement du factor et, le cas échéant, les plafonds individuels applicables à chaque débiteur. Il doit aussi définir les conditions de résiliation et leurs conséquences sur les créances ayant fait l'objet d'un financement et d'une subrogation.

Par ailleurs, l'adhérent est tenu d'infor-

mer sans délai le factor, par écrit ou par tout autre moyen laissant une trace écrite, de tout événement ou circonstance susceptible d'affecter la capacité du débiteur à régler la créance concernée.

TRANSFERT DES CRÉANCES

L'instruction encadre également les modalités de transfert des créances. L'adhérent transmet au factor, selon les conditions convenues entre les parties, les factures ou tout document équivalent faisant

l'objet d'un financement, accompagnées d'un bordereau récapitulatif permettant de les identifier. Avant tout transfert, le factor doit vérifier l'éligibilité des créances commerciales présentées, conformément à la réglementation en vigueur et aux clauses du contrat d'affacturage. Les créances éligibles sont celles détenues par les adhérents sur des débiteurs résidant en Algérie.

Le transfert entraîne la transmission au factor des droits et sûretés attachés aux créances, conformément aux dispositions législatives en vigueur.

La subrogation est matérialisée par l'établissement, en deux exemplaires, d'une quittance subrogative pour chaque facture ou document équivalent financé. Un exemplaire est remis au factor, tandis que l'autre est notifié sans délai au débiteur par lettre recommandée avec accusé de réception ou par tout autre moyen laissant une trace écrite.

LE FACTOR ASSUME LE RISQUE DE NON-REMBOURSEMENT

L'instruction précise enfin les effets de l'opération pour le débiteur et le factor. À compter de la notification de la subrogation, le débiteur doit régler les créances concernées directement au factor. Ce dernier assume, vis-à-vis du débiteur, le risque de non-remboursement des créances qui lui ont été transférées, selon les dispositions prévues par l'instruction.

S. Smati

BOURSE D'ALGER

Les Sukuk Ijara officiellement cotés

La Bourse d'Alger a annoncé, jeudi, l'admission à sa cote officielle des sukuk souverains «Ijara» émis par le Trésor public. Selon un communiqué de la Bourse, les titres inscrits à la cote représentent un montant de 137,4 milliards de dinars, sur une émission globale de 296,6 milliards de dinars.

Le montant restant, soit 159,2 milliards de dinars, a fait l'objet de souscriptions sous forme physique. Le taux de rendement locatif annuel de ces titres est fixé à 6%, précise la même source.

Cette admission à la cote officielle traduit l'évolution du marché financier algérien et contribue à consolider la place de la finance islamique dans le système national de financement, souligne le communiqué.

Lancée en janvier 2026, cette première opération d'émission de Sukuk souverains en Algérie portait sur un montant cible de 296,6 milliards de dinars. Les fonds mobilisés sont destinés au financement de grands projets publics, notamment dans les domaines des infrastructures, des équipements et des services publics. Cette initiative s'inscrit dans une démarche visant à moderniser le système financier national, à diversifier les sources de financement et à adapter les instruments financiers aux normes internationales.

DÉCLARATION DES SALAIRES Gare à l'amende de 5%

La Direction générale des impôts (DGI) impose aux employeurs relevant des services fiscaux équipés de Jibaya'tic de transmettre par voie électronique leur déclaration annuelle des salaires, rémunérations, indemnités et honoraires (G29). Le numéro d'identification national (NIN) de chaque bénéficiaire doit également être renseigné.

Prévue par la circulaire n°50 du 22 septembre 2026, cette mesure, issue de la loi de finances 2026, vise à fiabiliser les déclarations et à renforcer le contrôle fiscal.

Le non-respect de cette obligation expose les employeurs concernés à une amende équivalant à 5% de la masse salariale annuelle, conformément à l'article 194-8 de la législation fiscale.

ASSURANCES

Plus de un million de déclarations de sinistres en attente

Le marché algérien des assurances accélère le règlement des sinistres, mais peine encore à résorber son stock de dossiers en instance. Au premier semestre 2026, le chiffre d'affaires du secteur a atteint 102,8 milliards de dinars, contre 99,8 milliards à la même période de l'année précédente, soit une progression de 3%. En parallèle, les indemnisations versées aux assurés ont bondi de 22,1%, pour s'établir à 44,1 milliards de dinars, en hausse de 7,9 milliards sur un an. Cette évolution s'accompagne d'une augmentation de 20,5% du nombre de sinistres réglés, soit 146 184 dossiers supplémentaires.

La pression sur les compagnies reste toutefois importante. À fin juin, 1 114 001 déclarations de sinistres avaient été enregistrées, en hausse de 10,3% sur un an. Leur montant global s'élève à 48,3 milliards de dinars, en recul de 6% par rapport à juin 2025. Malgré l'accélération des règlements, les dossiers en instance continuent de peser sur le secteur. Le stock des sinistres à payer atteint 132,8 milliards de dinars, correspondant à 1 566 293 dossiers à fin juin 2026.

Une amélioration est néanmoins observée par rapport à la fin du premier trimestre, avec une baisse de 1,4 milliard de dinars des montants en attente et de 80 668 dossiers. Le taux de règlement, calculé en nombre de dossiers, progresse également de 17,3%.

L'AUTOMOBILE, PRINCIPAL MOTEUR DE L'ACTIVITÉ

Les assurances de dommages demeurent le pilier du marché, avec 81,8



milliards de dinars de chiffre d'affaires, en hausse de 1,6% sur un an. Le nombre de contrats souscrits a progressé de 4,4%, à près de 4,92 millions de polices.

L'automobile reste la principale branche, représentant près de 55% de la production des assurances de dommages. Son chiffre d'affaires a augmenté de 12,4 %, soutenu par une hausse de 5,8 % du nombre de contrats.

L'assurance agricole se distingue par une progression de 42,2%, tandis que la branche transport avance de 3,4%, à 3,7 milliards de dinars. À l'inverse, les assurances incendies et risques divers reculent de 12,4%, à 29,6 milliards de dinars. L'assurance crédit enregistre également une contraction de 7,3%.

LE TAKAFUL CONFIRME SA PERCÉE

Les assurances de personnes ont

généralisé 13,4 milliards de dinars au premier semestre. Le Takaful poursuit, pour sa part, sa progression, avec une production de 876,8 millions de dinars, en hausse de 73,9 % sur un an, pour un total de 70 127 contrats.

Cette activité se répartit entre le Takaful général, avec 508,6 millions de dinars, et le Takaful familial, qui totalise 368,2 millions de dinars. Les acceptations internationales en réassurance affichent également une évolution positive de 9,4%, à 6,7 milliards de dinars.

Entre croissance modérée des primes, hausse marquée des indemnisations et persistance d'un important volume de dossiers en attente, le bilan du premier semestre souligne un enjeu central pour les assureurs : accélérer le règlement des sinistres tout en maîtrisant l'évolution de leur activité.

S.R.

SAHEL

Les nouvelles lignes de front des guerres asymétriques



Redwane Malek

Il est devenu celui de guerres asymétriques conduites par des acteurs aux objectifs, aux méthodes et aux ancrages différents. Groupes terroristes, mouvements politico-territoriaux, factions locales et réseaux criminels armés évoluent dans un même espace sans constituer pour autant un front commun. Dans cette nouvelle géographie de la violence, la bataille porte moins sur la conquête durable des villes que sur le contrôle des territoires, des routes, des ressources et des capacités de circulation.

UNE MOSAÏQUE PLUTÔT QU'UN FRONT UNIQUE

Au Mali, le Groupe terroriste du JNIM, affilié à Al-Qaïda, constitue l'un des principaux acteurs terroristes. Face à lui, l'autre groupe terroriste intitulé Province sahélienne de l'État islamique «PSEI», poursuit sa propre idéologie et demeure engagée dans une compétition pour l'influence, les ressources et les espaces de circulation.

À cette confrontation s'ajoute, dans le nord du Mali, une autre dimension : celle du Front de libération de l'Azawad (FLA), mouvement politico-territorial à dominante touareg dont les objectifs ne se confondent pas avec ceux des organisations terroristes.

Sa coopération avec le JNIM contre Bamako relève d'une convergence opérationnelle conjoncturelle. Les offensives coordonnées de 2026 ont, toutefois, montré ce que peut produire, sur le terrain, la convergence momentanée de forces poursuivant des objectifs distincts. En juillet, les forces du FLA et du JNIM ont ainsi attaqué simultanément plusieurs positions dans le nord et le centre du Mali.

Cette distinction est fondamentale : le Sahel n'affronte pas une armée clandestine unique, mais plusieurs guerrias superposées, dont les protagonistes peuvent parfois combattre un même adversaire sans poursuivre le même objectif.

LE MALI, LABORATOIRE DE LA GUERRE DE PROFONDEUR

Le Mali illustre cette transformation de la guerre asymétrique. Les groupes terroristes ne cherchent pas nécessairement à occuper durablement une capitale régionale. Ils peuvent obtenir davantage en rendant les communications aléatoires, en isolant une garnison, en frappant un convoi ou en obligeant l'armée à

dispenser ses moyens.

La bataille d'Anéfis, en juillet, en a fourni une illustration. Les forces maliennes et l'Africa Corps ont résisté aux attaques contre Gao et Aguelhoc et ont finalement rétabli leur contrôle sur Anéfis après plusieurs jours de combats. Les autorités maliennes ont revendiqué d'importantes pertes infligées aux insurgés.

Anéfis présente un intérêt qui dépasse largement la localité elle-même. Située sur l'axe Gao-Kidal et au croisement d'itinéraires conduisant vers Kidal, Tessalit et Aguelhoc, elle constitue un point d'appui pour les mouvements de troupes, le ravitaillement et la projection militaire. Dans ce type de conflit, une route peut avoir davantage de valeur qu'une ville.

C'est pourquoi reprendre une position ne signifie pas nécessairement rétablir durablement l'autorité de l'État sur l'espace environnant. La véritable question est celle de la capacité à maintenir la circulation, ravitailler les positions, protéger les populations et empêcher le retour des groupes armés non conventionnels.

L'ARGENT, UNE ARME À PART ENTIÈRE

La capacité de durer repose, cependant, sur un autre élément : l'argent.

Ces organisations terroristes cherchent à tirer des ressources des territoires qu'ils contrôlent ou traversent : prélèvements sur les activités économiques, taxation des échanges, extorsion, rançons et contrôle de certaines ressources ou voies de circulation.

L'enlèvement constitue, à cet égard, une arme financière particulièrement efficace.

L'un des exemples les plus frappants est celui de la libération, fin octobre 2025, de l'ancien général émirati, Ben Maktoum Al Maktoum, membre de la famille régnante de Dubaï, enlevé au Mali avec deux autres ressortissants étrangers. Des sources concordantes avaient alors fait état d'une rançon de 50 millions de dollars versée au JNIM.

L'enseignement dépasse le cas particulier. L'otage devient une ressource stratégique. Une opération d'enlèvement peut simultanément exercer une pression politique, permettre une négociation et procurer des dizaines de millions de dollars à une organisation terroriste.

La rançon cesse alors d'être seulement le prix d'une libération. Elle devient un multiplicateur de puissance, susceptible de financer combattants, armement et logistique. Le rapport de l'ONU souligne précisément que l'essentiel des fonds a servi aux composantes sahéliennes du JNIM et à leur offensive.

DIOURA : QUAND UNE VICTOIRE DEVIENT UN GAIN LOGISTIQUE

L'attaque de Dioura, le 10 septembre, illustre brutalement cette



dernière dimension. Le camp de l'armée malienne a été attaqué par le JNIM dans le centre du pays. Selon des sources militaires, sécuritaires et locales citées par l'AFP, au moins 100 militaires maliens et 5 personnels russes d'Africa Corps ont été tués. Le JNIM a revendiqué un bilan beaucoup plus lourd, annonçant même des prisonniers présentement en captivité.

Au-delà du bilan humain, l'opération a permis aux assaillants de récupérer une quantité importante de matériel militaire. Les images diffusées après l'attaque montrent notamment des véhicules, des motos, des armes automatiques, des mitrailleuses, des lance-roquettes, des mortiers et des munitions, même si toutes les quantités revendiquées ne peuvent être authentifiées.

L'enseignement stratégique est majeur : une attaque contre une position militaire peut produire un effet au-delà de la bataille elle-même. Elle peut transformer une victoire tactique en gain logistique.

Ainsi se dessine une chaîne particulièrement préoccupante : l'argent permet de financer la capacité combattante ; le territoire permet de la maintenir ; le combat peut à son tour fournir des armes et des véhicules supplémentaires.

DEUX FOYERS TERRORISTES À L'EST

À l'Est, la configuration est différente. Le bassin du lac Tchad constitue un autre théâtre des opérations, où interviennent notamment la Jama'atu Ahlis Sunna Lidda'Awati Wal-Jihad, plus connu sous le nom de Boko Haram, et la Province de l'Afrique de l'Ouest de l'État islamique.

Ces organisations appartiennent à la mouvance terroriste, mais ne constituent pas une structure unique. Leurs rivalités et leurs zones d'influence produisent une géographie de la violence différente de celle du Mali central et septentrional.

Le Niger se trouve ainsi à l'intersection de plusieurs dynamiques : à l'ouest, celles du Liptako-Gourma ; à l'est, celles du bassin du lac Tchad. Ces positions contribuent à faire du pays un espace particulièrement exposé à

la circulation des groupes terroristes armés.

Au Burkina Faso, la logique est comparable : l'État doit simultanément protéger les centres urbains, les axes de communication et une multitude de positions rurales.

LE TERRITOIRE COMME RESSOURCE

Dans cette économie de guerre, le territoire n'est donc pas seulement un espace à conquérir. Il est une source de revenus, de mobilité et de pouvoir.

Contrôler un corridor ne signifie pas nécessairement y installer une administration permanente. Il peut suffire d'être capable d'y imposer une taxe, d'intercepter un convoi, d'en empêcher le passage ou d'y assurer temporairement la circulation de ses propres hommes et matériels.

C'est pourquoi les embuscades, les attaques contre les convois, les engins explosifs et les opérations contre les postes isolés prennent une telle importance.

La guerre vise désormais autant le système qui permet à l'État de tenir le territoire que ses forces elles-mêmes.

LES ÉTATS PEUVENT ENCORE REPRENDRE L'INITIATIVE

Les forces gouvernementales ne sont pas condamnées à subir, elles ont à leurs actifs plusieurs ripostes positives.

Les combats d'Anéfis, de Gao et d'Aguelhoc montrent que les forces maliennes disposent encore d'une capacité de riposte importante, notamment grâce à l'appui aérien et à l'engagement de l'Africa Corps. La reprise d'Anéfis constitue un succès tactique réel.

Mais la guerre asymétrique impose une contrainte particulière à l'armée régulière : elle doit défendre ses positions en permanence, tandis que son adversaire choisit le moment et le lieu de l'engagement.

Une victoire ponctuelle peut donc être réelle sans suffire à modifier durablement le rapport de force. Reprendre un poste est une opération militaire ; le conserver suppose des hommes, du ravitaillement, des routes ouvertes, une administration et

une présence auprès des populations.

LE FEZZAN, PROLONGEMENT SAHARIEN

C'est dans cette perspective que la Libye doit être intégrée à l'analyse, non comme un théâtre séparé, mais comme l'un des prolongements géographiques de cet espace de confrontation.

Le Fezzan, au sud de la Libye, constitue un vaste espace de contact avec le Niger et le Tchad et, au-delà, avec les routes débouchantes sur le Soudan Sa particularité est d'abriter des acteurs dont les motivations ne sont pas nécessairement terroristes : forces liées au pouvoir de l'Est, groupes touareg et Toubous. Cette réalité impose de ne pas confondre les différentes catégories d'acteurs. Une milice locale, un mouvement politico-territorial, une organisation terroriste et un réseau criminel narcotraquant peuvent emprunter les mêmes routes sans poursuivre le même projet. C'est précisément la circulation sur ces routes qui constitue leur dénominateur commun.

LA NOUVELLE LIGNE DE FRONT N'EST PLUS UNE LIGNE

De cette géographie éclatée se dégage une conclusion essentielle. La menace sahélienne n'est plus seulement celle d'attaques contre des casernes ou des villes. Elle est devenue celle d'une guerre de profondeur, dans laquelle la maîtrise du territoire, des corridors et des ressources détermine la capacité de chaque acteur à durer dans le temps et dans l'espace. Les groupes terroristes disposent de la mobilité et de la dispersion. Les mouvements politico-territoriaux peuvent s'appuyer sur des implantations locales. Les groupes communautaires connaissent les espaces désertiques et leurs réseaux. Les circuits criminels exploitent les difficultés de contrôle des frontières et des routes. Ces univers peuvent se croiser sans pour autant se confondre.

Face à eux, les États disposent de forces structurées, d'une puissance de feu supérieure et, au Mali, d'un dispositif renforcé par l'Africa Corps. Mais leur véritable défi reste celui de la présence durable. Car la guerre asymétrique ne se gagne pas seulement par la destruction de l'adversaire. Elle se joue dans la capacité à empêcher sa reconstitution, à sécuriser les axes, à protéger les populations et à restaurer une continuité territoriale. Du Liptako-Gourma au lac Tchad, du Nord malien aux pistes du Fezzan, la nouvelle ligne de front n'est donc plus une ligne. C'est un espace mouvant, fait de routes, de bases, de frontières et de territoires disputés. C'est précisément cette géographie mouvante qui donne aux conflits sahéliens leur caractère durable et asymétrique.

R. M.

SCOUTS MUSULMANS ALGÉRIENS

Session de formation sur «le jeune leader»

Mustapha Hidaoui, a souligné que cette rencontre visait à développer les compétences des jeunes, leur fournir des connaissances et renforcer leur esprit de citoyenneté.

Les Scouts musulmans algériens (SMA) ont organisé, jeudi à Alger, une session de formation sur "les jeunes leaders" au profit de 100 jeunes issus de différentes wilayas du pays, visant à développer leurs compétences en leadership et à leur fournir les connaissances nécessaires. Dans une allocution prononcée à cette occasion, le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a souligné que cette rencontre visait à "développer les compétences des jeunes, leur fournir des connaissances et renforcer leur esprit de citoyenneté, contribuant ainsi à former de jeunes leaders conscients de leurs responsabilités, capables de contribuer efficacement au service de la société et de la protéger contre différents fléaux, notamment la drogue". Le ministre a également salué le rôle important des SMA dans la formation et l'éducation des générations, rappelant leur contribution durant la glorieuse Révolution de libération nationale à travers de nombreux moudjahidine et héros, à leur tête leur fondateur, le chahid Mohamed Bouras. De son côté, le commandant général des SMA, Abderrahmane Hamzaoui, a rappelé le rôle joué par cette école séculaire dans "l'éducation des jeunes générations, l'ancrage des valeurs de solidarité et d'amour de la patrie, ainsi que la contribution au renforcement de la cohésion nationale", mettant en avant "l'intérêt qu'accorde le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux SMA". Concernant cette session de formation, organisée sous le slogan "Un avenir prometteur pour une jeunesse



pionnière", M. Hamzaoui a précisé qu'elle s'inscrivait dans le cadre de "la stratégie des SMA et de leurs efforts visant à investir dans les jeunes talents, à renforcer leurs capacités de leadership et à consolider leur rôle actif au service de la société et de la patrie". Pour sa part, la directrice de la production culturelle et artistique au ministère de la Culture et des Arts, Salima Gaoua, a souligné l'attachement du ministère à "poursuivre la coopération et le partenariat avec les SMA, notamment à travers le développe-

ment de programmes de formation au profit des jeunes leaders, afin de leur permettre de jouer un rôle actif dans la diffusion de la culture au sein de leurs groupes des scouts". Le programme de cette rencontre de formation, qui prendra fin samedi prochain, prévoit des ateliers consacrés au "développement des compétences en leadership et à l'autonomisation des jeunes", et ce à travers plusieurs axes, dont "le modèle de fonctionnement des programmes et projets scouts, l'entrepreneuriat et la jeunesse".

FESTIVAL INTERNATIONAL DE CERFS-VOLANTS ET DE MONTGOLFIÈRES

Plus de 70 participants à Timimoun

Plus de 70 participants sont attendus à la première édition du Festival international de cerfs-volants et de montgolfières, prévu du 28 octobre au 2 novembre prochain à l'Oasis rouge, à Timimoun, a-t-on appris des organisateurs. Le festival verra la participation de délégations étrangères de différentes nationalités, avec des activités variées, dont des cerfs-volants géants représentant 20 pays et des montgolfières provenant de 30 pays, a pré-

cisé le commissaire général de la manifestation, Mourad Benhalima. La manifestation vise notamment à faire connaître les sports aériens et de loisirs, en particulier les montgolfières et les cerfs-volants géants, ainsi qu'à promouvoir l'Algérie en tant que destination touristique de premier plan. Elle permettra de découvrir, depuis les airs, le charme et la beauté de l'Oasis rouge, contribuant ainsi à dynamiser le tourisme saharien et à mettre en valeur les

principaux atouts de la région, notamment ses ksour, son patrimoine matériel et immatériel, son folklore, ainsi que ses coutumes et traditions. En marge de cet événement, des circuits touristiques seront aussi organisés au profit des visiteurs, étrangers et locaux venus des différentes régions du pays, avec un accompagnement de guides spécialisés, avec l'objectif de contribuer à faire de Timimoun une destination privilégiée pour la pratique

du vol en montgolfière à chaque saison du tourisme saharien. De son côté, la directrice du tourisme et de l'artisanat de la wilaya de Timimoun, Yamina Temam, a salué l'organisation de ce type de festivals, soulignant qu'ils s'inscrivent dans les objectifs stratégiques du secteur, notamment à travers le développement de l'économie locale dans les domaines de l'hôtellerie et de l'artisanat, ainsi que la dynamisation de l'activité commerciale.

OCTOBRE ROSE

Course féminine «Les Marathonniennes» à Alger

Le coup d'envoi de la course féminine "Les Marathonniennes" a été donné, vendredi matin depuis l'esplanade de Riadh El Feth à Alger, dans le cadre du mois d'Octobre Rose, indique un communiqué de la wilaya d'Alger. Représentant le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, la wali déléguée de la circonscription administrative de Hussein Dey, Nadja Necib, a donné le coup d'envoi de cette "course féminine de 10 kilomètres, qui verra les participantes sillonner plusieurs rues de la capitale", précise la même source. Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts menés par les services de la wilaya d'Alger visant à "renforcer la sensibilisation sur l'importance de la prévention et du dépistage précoce du cancer du sein, outre l'encouragement des femmes à pratiquer une activité physique et l'ancrage de la culture sportive en tant que pilier fondamental pour le maintien de la santé", conclut le communiqué. Ouargla, conclut le communiqué.

LUTTE CONTRE LE TRAFIC DE DROGUE

Saisie de 26.850 comprimés psychotropes

La brigade de recherche et d'intervention du service de police judiciaire de la sûreté de wilaya de Bordj Bou Arreridj a démantelé un réseau criminel spécialisé dans le commerce illicite de psychotropes et saisi 26.850 capsules de psychotropes d'origine étrangère, a-t-on appris jeudi auprès de ce corps constitué. La même source a précisé que cette opération a été menée suite à l'exploitation d'informations relatives aux activités suspectes d'un groupe de personnes ayant l'intention d'introduire une quantité considérable de psychotropes sur le territoire de la wilaya. Les investigations lancées en coordination avec le parquet territorialement compétent ont conduit à l'interpellation de quatre suspects et à la saisie de ladite quantité de psychotropes, en plus de la récupération de deux véhicules qui serviraient au transport de psychotropes et à faciliter l'activité du réseau, a ajouté la même source. Au terme des procédures légales, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Mansoura pour "importation illicite, possession, transport, commerce et stockage de psychotropes dans le cadre d'une bande criminelle organisée transfrontalière par utilisation d'un moyen de transport et contrebande d'une marchandise étrangère prohibée représentant une menace pour la sécurité nationale et l'économie publique", selon la même source.

PRÉVENTION CONTRE LES RISQUES LIÉS À L'UTILISATION DU GAZ

Une campagne nationale lancée

Le groupe Sonelgaz, à travers sa filiale Sonelgaz-Distribution, a lancé une campagne nationale de sensibilisation et de prévention contre les risques liés à l'utilisation dangereuse du gaz, notamment les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, en prévision de la saison hivernale 2026-2027, indique jeudi un communiqué du groupe. Organisée sous l'égide du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, cette campagne vise à ren-

forcer la sécurité des citoyens et à consacrer les comportements préventifs au sein des foyers, à travers un programme intégré qui sera déployé à travers les différentes wilayas du pays, combinant des interventions sur le terrain, des opérations de contrôle et de maintenance, ainsi que des actions de sensibilisation. Elaboré en coordination avec les différents secteurs concernés et avec la participation des citoyens, ce programme prévoit

essentiellement le ramonage des cheminées et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés, ainsi que le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur état de marche, outre le contrôle des chauffages, des chauffe-eaux, des tuyaux et des raccordements. L'opération comprend également le contrôle de la sécurité des ouvertures de ventilation et du renouvellement de l'air et la vérification de la

conformité des installations intérieures de gaz dans les habitations, outre l'inspection des vides sanitaires, des caves et des colonnes montantes des réseaux de gaz, précise la même source. La campagne se poursuivra également par "des tracts de sensibilisation prodiguant des conseils pratiques et simples pour mieux se préparer à l'hiver et adopter les bons gestes afin de garantir une utilisation sécurisée du gaz", conclut le communiqué.

AFFAIRE DU BARRAGE DE MEJEZ EL B'GAR

Dix ans de prison requis contre Arezki Berraki

Le procureur de la République près le pôle pénal économique et financier du tribunal de Sidi M'Hamed a requis, mercredi dernier, dix ans de prison ferme et un million de dinars d'amende contre l'ancien ministre des Ressources en eau, Arezki Berraki, poursuivi dans une affaire de malversations liées au marché de confortement du barrage de Mejez El B'gar, dans la wilaya de Guelma.

Par Redouane Hannachi

La même peine a été requise contre deux anciens directeurs généraux de l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), identifiés par les initiales M. M. et W. Ch. Le représentant du ministère public a également requis sept ans de prison ferme et un million de dinars d'amende contre trois autres prévenus. À l'encontre du propriétaire d'une entreprise de travaux publics et de son gérant, désignés par les initiales R. H., le parquet a demandé vingt ans de prison ferme et huit millions de dinars d'amende, ainsi que la confirmation du mandat d'arrêt international visant ce dernier. Une peine de quinze ans de prison ferme et une amende de huit millions de dinars ont, par ailleurs, été requises contre un autre prévenu, identifié par les initiales T. Q.

Le procès, consacré aux irrégularités présumées entourant ce marché public, s'est achevé après plusieurs heures de débats. L'ancien ministre a rejeté les accusations, soutenant que les opérations incriminées étaient intervenues après son départ de ses fonctions.

UN MARCHÉ PASSÉ DE 77 À PLUS DE 570 MILLIARDS DE CENTIMES

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public a indiqué que l'affaire avait été déclenchée à la suite d'informations recueillies par les services de la police judiciaire faisant état d'irrégularités dans la passation d'un marché public au sein de l'ANBT.

L'enquête porte notamment sur les conditions d'attribution du marché de confortement du barrage de Mejez El B'gar et



sur les avenants conclus après la signature du contrat initial. Selon les éléments présentés à l'audience, une expertise de l'Inspection générale des finances aurait relevé des anomalies dans l'attribution du marché à une entreprise de travaux publics. Le bureau d'études français ISL aurait, pour sa part, obtenu le contrat d'études et participé à l'élaboration du cahier des charges.

Initialement fixé à 77 milliards de centimes, le montant du marché aurait connu une augmentation considérable à la faveur de trois avenants successifs. Le premier aurait dépassé 133 milliards de centimes, le deuxième atteint 233 milliards et le troisième dépassé 82 milliards. Selon les

chiffres avancés par le parquet, le coût global du projet aurait ainsi franchi la barre des 570 milliards de centimes.

Le ministère public estime que ces modifications ont notamment élargi la nature des travaux, initialement consacrés au confortement du barrage, pour inclure sa surélévation. Il considère que les procédures suivies auraient enfreint les règles régissant les marchés publics et permis l'octroi d'avantages injustifiés à certains opérateurs.

Les prévenus sont notamment poursuivis pour abus d'influence, abus de fonction, détournement de deniers publics et octroi d'avantages injustifiés lors de la conclusion d'un marché public, en viola-

tion des dispositions légales et réglementaires.

BERRAKI CONTESTE LES FAITS QUI LUI SONT REPROCHÉS

À la barre, Arezki Berraki a nié les accusations portées contre lui, affirmant que les faits qui lui sont reprochés concernaient deux périodes distinctes. Il a rappelé avoir dirigé l'ANBT de 2015 au 31 décembre 2019 et soutenu qu'au moment de son départ, le montant du marché demeurerait fixé à 77 milliards de centimes.

L'ancien ministre a également souligné que le suivi des travaux relevait de plusieurs directions et services techniques de l'agence, mettant en avant la complexité des projets

de barrages et les études nécessaires à leur réalisation.

Il a, en outre, affirmé que la procédure de passation du marché avait été engagée avant sa prise de fonctions. À ce titre, il a évoqué les différentes étapes administratives du dossier, de l'ouverture des plis à l'examen des projets de marchés par une commission sectorielle regroupant plusieurs représentants de l'administration.

Concernant les modifications apportées au projet, l'ancien responsable a défendu leur nécessité au regard des contraintes techniques rencontrées. Ingénieur de formation et fort de 32 années d'expérience dans le secteur des barrages, il a notamment cité d'autres projets ayant nécessité plusieurs avenants et des délais de réalisation prolongés.

LE TRÉSOR RÉCLAME 30 MILLIARDS DE CENTIMES

De son côté, l'agent judiciaire du Trésor public a réclamé 300 millions de dinars, soit 30 milliards de centimes, à titre de dommages et intérêts pour le préjudice subi par l'État, demandant que cette somme soit mise à la charge de l'ensemble des prévenus.

Les avocats de la défense ont, pour leur part, plaidé la relaxe de leurs clients, contestant les accusations retenues contre eux.

La décision du tribunal devra déterminer les responsabilités individuelles dans cette affaire, marquée par la multiplication du coût du marché, passé de 77 milliards de centimes à plus de 570 milliards selon les chiffres présentés par le parquet.

R. H.

RACHAD

L'activiste Wafia Tidjani jugée en appel le 2 novembre

Le procès en appel de Wafia Tidjani, détenue depuis le 4 mars 2025, est fixé au lundi 2 novembre prochain devant le tribunal criminel d'appel d'Alger.

La mise en cause est poursuivie pour plusieurs chefs d'accusation, notamment «incitation à l'attroupement non armé», «attroupement», «outrage à corps consti-

tué» et «diffusion de fausses informations dans l'intention de nuire à l'intérêt national». Lors de son procès en première instance, ses avocats avaient mis en avant ses actions de solidarité en faveur des familles démunies. À travers différentes initiatives, notamment par le biais de son agence «Wafia Tourisme», elle aurait

contribué à soutenir des familles vulnérables et à promouvoir l'entraide. Ses conseils avaient également exprimé leurs préoccupations quant à sa détention, estimant que celle-ci suscitait l'inquiétude de ses proches et de sa famille, qui réclament le respect de ses droits fondamentaux.

Pour rappel, Wafia Tidjani a été condamnée en première instance à cinq ans de prison ferme, notamment pour adhésion à une entité terroriste, en l'occurrence le mouvement Rachad. Le procès du 2 novembre devra permettre à la juridiction d'appel de réexaminer cette affaire.

AFFAIRE ZETCHI KHEIR-EDDINE Verdict attendu ce mardi

La présidente du pôle financier et économique du tribunal de Sidi M'hamed statuera mardi prochain dans l'affaire des ex-présidents de la FAF et anciens cadres et fonctionnaires de cette institution footballistique pour les avocats de la défense ont sollicité la relaxe pure et simple estimant que ces

derniers font «l'objet d'un coup monté de toutes pièces». Les avocats de la défense ont contesté les rapports établis au cours de l'enquête préliminaire et ont rejeté dans le fond et dans la forme les demandes du représentant du trésor public.

R.H

SESSION CRIMINELLE D'ALGER Le programme prolongé d'un mois

Le programme de la session criminelle du tribunal d'Alger de la 2e instance judiciaire est prolongé d'un mois. Les audiences se poursuivront jusqu'au 3 décembre prochain. Il est à rappeler que chaque président désigné, juge quoti-

diennement entre 3 à 5 dossiers. Contrairement aux sessions précédentes, les magistrats refusent de renvoyer les procès surtout lorsque ces derniers sont à leurs 3e ou 5e renvois.

R.H

SOUDAN

Les initiatives de paix face à l'impasse politique

Alors que les combats se poursuivent dans le sud-est du pays, l'armée soudanaise annonce de nouvelles avancées militaires et la destruction d'un drone près de Bakouri. Dans le même temps, la réduction de l'aide alimentaire menace des centaines de milliers de personnes, tandis que les efforts diplomatiques se heurtent aux divisions politiques internes.

La situation sécuritaire et humanitaire continue de se détériorer au Soudan. Dans la région du Nil-Bleu, au sud-est du pays, l'armée a annoncé jeudi avoir pris le contrôle des localités de Bakouri et d'Ouklili, ainsi que l'interception d'un drone à proximité de Bakouri. Parallèlement, les organisations humanitaires alertent sur les conséquences du manque de financements, qui contraignent le Programme alimentaire mondial (PAM) à réduire son assistance aux populations touchées par la guerre. Selon le porte-parole des Forces armées soudanaises, le drone a été abattu jeudi matin par la défense anti-aérienne. L'appareil serait venu de la direction de l'Éthiopie, pays que les autorités soudanaises accusent d'accueillir des camps des Forces de soutien rapide (FSR) et de permettre le lancement de drones depuis son territoire.

Sur le terrain, le commandement militaire poursuit le renforcement de son dispositif. Le commandant de la quatrième division d'infanterie à Damazin, le général Ismaïl al-Tayeb Hussein, s'est rendu dans la zone de Dandaro pour inspecter le déploiement des troupes et évaluer leur préparation défensive. Le commandement de la division a réaffirmé la poursuite des opérations, en insistant sur la vigilance et la disponibilité des unités déployées sur les positions avancées. Cette intensification des combats suscite des inquiétudes quant à la sécurité des civils. En octobre, les Nations unies ont mis en garde contre les conséquences des attaques de drones dans la région, faisant état de dizaines de morts et de blessés lors de frappes à proximité de sites accueillant des déplacés. L'organisation a également souligné les risques pesant sur les travailleurs humanitaires et l'acheminement des secours, dans un contexte où l'accès aux zones touchées demeure difficile.

L'AIDE ALIMENTAIRE MENACÉE

Sur le front humanitaire, Adam Rijal, porte-parole de la Coordination générale des déplacés et des réfugiés au Darfour, a averti que la réduction de l'aide du PAM,



liée à l'insuffisance des financements, menaçait la survie de centaines de milliers de personnes dépendantes de l'assistance alimentaire. La diminution des distributions pourrait contraindre les familles déplacées à réduire leurs portions ou à supprimer certains repas, aggravant les risques de malnutrition, notamment chez les enfants, les femmes et les personnes les plus vulnérables. La Coordination appelle les pays donateurs et les institutions internationales à mobiliser d'urgence des ressources supplémentaires pour assurer la continuité des secours.

La crise est aggravée par les déplacements de population, la perturbation des marchés, la perte des moyens de subsistance et la hausse du coût de la vie. Les difficultés climatiques, qui affectent la production agricole, accentuent également les pressions sur la sécurité alimentaire. Les organisations humanitaires redoutent qu'un déficit de financement persistant ne compromette les programmes d'aide alimentaire et de nutrition dans les prochains mois.

Elles réclament un accès humanitaire sans entraves aux déplacés, aux réfugiés et aux communautés d'accueil, ainsi qu'une

trêve permettant de faciliter l'acheminement des vivres et des médicaments et de mieux protéger les civils.

RIYAD PLAIDE POUR UNE SOLUTION POLITIQUE

Sur le plan diplomatique, l'Arabie saoudite a réaffirmé son soutien aux initiatives régionales et internationales visant à mettre fin à la guerre. À Genève, le vice-ministre saoudien des Affaires étrangères, Walid al-Khereiji, a insisté sur la nécessité d'une solution politique garantissant la souveraineté du Soudan, son unité et son intégrité territoriale.

Riyad soutient les efforts du groupe des cinq, composé de l'Union africaine, de l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), de la Ligue arabe, de l'Union européenne et des Nations unies. Cette instance œuvre à la coordination des initiatives diplomatiques et au soutien d'un processus politique inclusif conduit par les Soudanais.

Le responsable saoudien a rejeté la création d'entités parallèles en dehors des institutions officielles. Il a également rappelé que l'aide saoudienne au Soudan dépassait 3,2 milliards de dollars, évoquant

une contribution de 100 millions de dollars destinée à soulager les souffrances de la population et une enveloppe supplémentaire de 145 millions de dollars dans le cadre du plan de réponse humanitaire pour 2026.

De son côté, Massad Boulos, conseiller principal du président américain pour les affaires arabes et africaines, a annoncé des discussions avec Annette Weber, représentante spéciale de l'Union européenne pour la Corne de l'Afrique. Les échanges ont porté sur les efforts de paix au Soudan et les moyens de réduire les tensions entre l'Éthiopie et l'Érythrée. Washington a notamment souligné le rôle de l'Union européenne dans le soutien au dialogue civil soudanais.

DES DIVERGENCES POLITIQUES PERSISTANTES

Malgré ces initiatives, les divisions politiques internes continuent de compliquer les perspectives de règlement. Khaled Omar Youssef, vice-président du Parti du congrès soudanais et figure de l'alliance « Somoud », a critiqué les positions du chef du Conseil souverain, Abdel Fattah al-Burhan, estimant qu'elles oscillaient entre des appels à la paix et le refus de négocier avec les Forces de soutien rapide. Il a également accusé les autorités et les FSR de privilégier leurs intérêts liés au pouvoir au détriment de la protection des civils.

Abdel Fattah al-Burhan a, pour sa part, exclu le retour de l'ancien Premier ministre Abdallah Hamdok et des Forces de la liberté et du changement au pouvoir. Il a réitéré son refus de négocier avec les FSR et affirmé que les opérations militaires se poursuivraient. Il a enfin défendu le droit des Soudanais à choisir leurs dirigeants par les urnes, rejetant toute tentative d'imposer des arrangements politiques de l'extérieur.

Entre intensification des combats, aggravation de la crise alimentaire et blocages politiques, le Soudan reste confronté à une situation particulièrement préoccupante. Alors que les besoins humanitaires augmentent, la recherche d'une issue durable au conflit demeure un défi majeur.

R.I/agences

PALESTINE

Guterres alerte sur une situation devenue incontrôlable

La situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés continue de se détériorer. Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a lancé vendredi un nouvel avertissement concernant l'aggravation des conditions de vie à Ghaza et en Cisjordanie occupée, appelant à protéger les civils et à empêcher une extension du conflit dans la région.

Dans la bande de Ghaza, les restrictions imposées par l'entité sioniste à l'entrée de l'aide humanitaire entravent toujours l'acheminement des produits essentiels, alors que l'approche de l'hiver fait craindre une aggravation des difficultés pour les populations. Le chef de l'ONU a également souligné les obstacles ren-

contrés dans la mise en œuvre du plan global visant à mettre fin au conflit, approuvé par le Conseil de sécurité.

Face à cette situation, António Guterres a insisté sur la nécessité de garantir un accès humanitaire suffisant et régulier aux populations les plus vulnérables. Il a appelé les acteurs concernés à intensifier leurs efforts afin d'éviter une nouvelle dégradation de la situation sécuritaire et humanitaire.

LA CISJORDANIE SOUS LA PRESSION DES VIOLENCES

Les inquiétudes du secrétaire général concernent également la Cisjordanie occupée, où les communautés palestiniennes sont confrontées à des attaques répé-

tées de colons sionistes. Selon lui, ces violences visent notamment à pousser les habitants à quitter leurs terres.

« La situation est devenue incontrôlable », a-t-il averti, évoquant également des agressions contre des journalistes et des diplomates. Ces actes contribuent à accentuer les tensions et à fragiliser davantage les conditions de vie des Palestiniens.

António Guterres a ainsi réaffirmé l'urgence de protéger les civils et de mettre un terme aux violences, dans le respect du droit international. Il a également plaidé pour une perspective politique crédible, seule à même de favoriser une paix durable dans la région.

LE PAM A BESOIN DE 450 MILLIONS DE DOLLARS

L'insuffisance des financements constitue un autre obstacle majeur à la poursuite des opérations humanitaires. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a besoin en urgence de 450 millions de dollars pour assurer l'aide alimentaire à Ghaza et en Cisjordanie au cours des six prochains mois.

Le secrétaire général de l'ONU a exhorté les donateurs à renforcer leur soutien, soulignant l'urgence de répondre aux besoins alimentaires des populations. Il a rappelé que cette somme équivalait approximativement à 90 minutes de dépenses militaires mondiales.

Au-delà de l'aide d'urgence, il a

appelé à mettre en place une voie politique crédible conduisant à une paix durable, fondée sur la fin de l'occupation et la solution à deux États, avec l'entité sioniste et la Palestine vivant côte à côte dans la paix et la sécurité.

António Guterres devait se rendre en Égypte pour discuter de la situation à Ghaza et des crises régionales. Cette visite intervient alors que Benjamin Netanyahu affirme œuvrer au départ de Palestiniens de l'enclave, suscitant des inquiétudes quant à leur avenir et à leur droit de rester sur leurs terres. Face à la dégradation humanitaire et aux tensions persistantes, l'ONU appelle à une mobilisation internationale et à la relance du processus de paix au Proche-Orient.

IRAN-ÉTATS-UNIS

La dangereuse escalade des menaces

Alors que Washington exclut toute attaque contre l'Iran avant les élections de mi-mandat du 3 novembre, Téhéran menace de frapper les bases américaines dans la région. Au Yémen, les déclarations du Caire sur un éventuel soutien militaire à Riyad font craindre un nouvel élargissement du conflit régional.

La situation sécuritaire au Moyen-Orient reste particulièrement tendue, marquée par la confrontation entre l'Iran, les États-Unis et l'entité sioniste, ainsi que par l'intensification des combats au Yémen. Entre menaces militaires, blocage des négociations et initiatives diplomatiques, les risques d'une extension du conflit continuent de peser sur la région et sur les approvisionnements énergétiques mondiaux.

Sur le front irano-américain, la Maison-Blanche a annoncé jeudi que les États-Unis ne lanceraient aucune attaque contre l'Iran avant les élections de mi-mandat du Congrès, prévues le 3 novembre prochain. Cette position a été réaffirmée par Anna Kelly, porte-parole adjointe de la présidence américaine, en réponse à une question du média Drop Site News sur l'éventualité d'une opération militaire américano-sioniste contre Téhéran.

Cette déclaration reprend les propos du président Donald Trump, qui avait déjà exclu une attaque américaine avant cette échéance électorale. La porte-parole n'a toutefois pas commenté la possibilité d'une intervention militaire sioniste.

Parallèlement, les tensions autour du détroit d'Ormuz s'accroissent. Le Corps des gardiens de la révolution islamique iranien a menacé jeudi de cibler les bases américaines déployées au Moyen-Orient si l'armée américaine poursuivait l'escorte des navires dans ce passage stratégique.

« Si l'armée américaine poursuit dans cette voie, le conflit s'étendra à ses bases



dans la région », a averti l'institution militaire iranienne dans un communiqué, qualifiant son message d'avertissement sérieux.

Depuis le début de la guerre, le 28 février, la navigation dans le détroit d'Ormuz constitue l'un des principaux points de confrontation entre Téhéran et Washington. L'Iran entend contrôler les conditions de passage des navires, tandis que les États-Unis rejettent ces restrictions et ont imposé un blocus aux ports iraniens. La marine des Gardiens de la révolution a affirmé que quatre navires avaient été tou-

chés dans la nuit alors qu'ils tentaient de traverser le détroit.

Cette confrontation menace un axe essentiel du commerce énergétique mondial, faisant peser de nouvelles incertitudes sur les approvisionnements et les prix du pétrole. Malgré les risques d'escalade, les négociations destinées à mettre fin au conflit restent dans l'impasse.

TÉHÉRAN POSE SES CONDITIONS AU DIALOGUE

Le président iranien Massoud Pezeshkian a dénoncé mercredi les pressions amé-

ricaines, estimant que Washington ne pouvait pas simultanément menacer son pays, entraver ses voies d'accès et prétendre rechercher une solution diplomatique.

« Nous ne cherchons pas la guerre et nous ne nous soumettrons pas à l'arrogance », a-t-il déclaré lors d'une intervention à Téhéran consacrée aux négociations indirectes entre les deux pays.

Le chef de l'État iranien a affirmé qu'une reprise du dialogue nécessitait la reconnaissance des droits du peuple iranien, l'abandon du discours de domination et l'arrêt des attaques. Il a également accusé les États-Unis de ne pas avoir respecté leurs engagements, insistant sur la nécessité d'appliquer les accords conclus jusqu'à leur terme.

Les discussions engagées après la signature d'un memorandum d'entente en juin ont échoué, notamment en raison de divergences sur les garanties relatives à la liberté et à la sécurité de la navigation dans le détroit d'Ormuz.

Dans ce contexte, les menaces iraniennes contre les positions américaines, les tensions dans le détroit d'Ormuz et l'intensification des combats au Yémen illustrent l'interconnexion des différents foyers de crise régionaux. Alors que Washington affirme vouloir éviter une attaque contre l'Iran avant les élections de novembre, l'impasse diplomatique entretient le risque d'une nouvelle escalade, aux conséquences potentiellement importantes pour la stabilité du Moyen-Orient et les marchés énergétiques mondiaux.

R.I./agences

FRANCE-ROYAUME-UNI

Un exercice nucléaire inédit

Les forces aériennes française et britannique ont franchi une nouvelle étape dans leur coopération en matière de dissuasion nucléaire. Selon un communiqué conjoint des ministères de la Défense des deux pays, publié hier, des chasseurs britanniques Typhoon ont participé pour la première fois, mardi soir, à un exercice nucléaire aux côtés de Rafale français. Décollant de la base aérienne de Saint-Dizier, dans le nord-est de la France, les appareils français ont simulé une frappe nucléaire, escortés par les avions de combat de la Royal Air Force. Cet exercice s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale en matière de dissuasion nucléaire, convenu lors du sommet entre les dirigeants français et britannique à Northwood, en juillet 2025. Cette participation inédite illustre le développement des échanges militaires entre Paris et Londres sur les questions de sécurité stratégique et de défense européenne.

UKRAINE

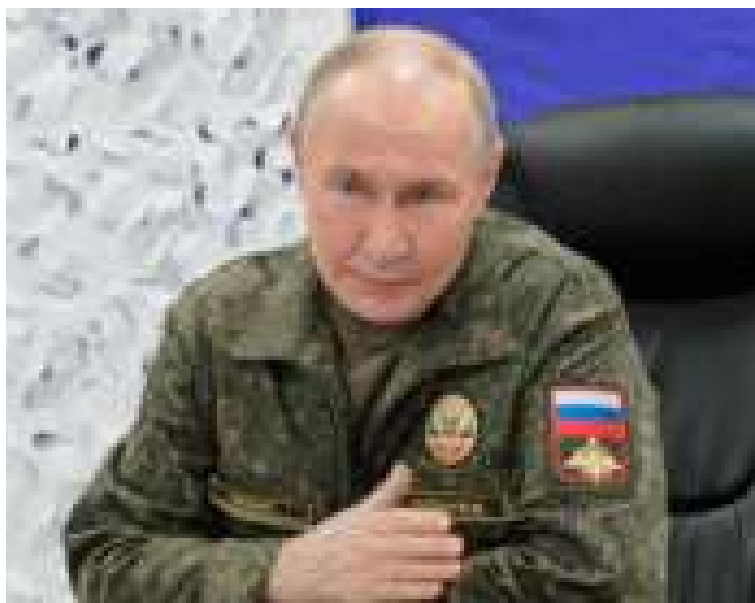
Poutine pose ses conditions pour la paix

La perspective d'une reprise du dialogue entre Moscou et Kiev se précise. Le président russe Vladimir Poutine a affirmé jeudi que la Russie était prête à reprendre les négociations avec l'Ukraine sous médiation américaine dès le mois prochain, après plusieurs mois d'interruption des efforts diplomatiques conduits par Washington.

Dans un entretien accordé à la télévision russe, au lendemain de sa rencontre avec l'émissaire présidentiel américain Steve Witkoff, le chef du Kremlin a estimé que les futures discussions devaient porter en priorité sur les garanties de sécurité des deux pays, mais également sur la mise en place d'un cadre global de sécurité à l'échelle européenne.

Cette approche élargit les enjeux des négociations au-delà du seul règlement du conflit ukrainien. Selon Poutine, Steve Witkoff a lui aussi souligné la nécessité d'intégrer aux discussions « l'architecture de sécurité européenne dans son ensemble ». Une perspective à laquelle le président russe a déclaré adhérer, tout en appelant à observer l'évolution de la situation dans les prochains jours.

Le dirigeant russe a également réaffirmé la position officielle de Moscou, soutenant que la Russie n'avait jamais souhaité déclencher une guerre et qu'elle avait été confrontée à des réactions hostiles



de la part de l'Ukraine sur des questions jugées fondamentales par le Kremlin. Ces déclarations s'inscrivent dans le discours russe sur les origines du conflit, dont les responsabilités et les conditions d'un règlement restent au cœur des divergences entre les deux parties.

Pour Poutine, les échanges doivent permettre d'aborder un large éventail de dossiers susceptibles de déboucher sur des résultats concrets. Il a toutefois insisté sur la nécessité de parvenir à une solution durable, excluant qu'un simple cessez-le-feu temporaire puisse constituer, à lui seul, une issue

satisfaisante au conflit.

LES REVENDICATIONS TERRITORIALES AU CŒUR DU DOSSIER

La question des territoires occupés demeure l'un des principaux obstacles à un éventuel accord. Évoquant l'est de l'Ukraine, Vladimir Poutine a affirmé que toute discussion sur les frontières devait prendre en compte ce qu'il a présenté comme le caractère « historiquement russe » de ces territoires.

Il a également invoqué les référendums organisés dans les régions concernées plusieurs mois

après le lancement de l'invasion russe, au cours desquels, selon Moscou, les populations locales auraient choisi le rattachement à la Russie. Ces consultations, organisées sous contrôle russe dans des territoires occupés, sont rejetées par l'Ukraine et ne sont pas reconnues par la communauté internationale comme une base légitime pour modifier les frontières ukrainiennes.

La reprise des négociations dépendra donc de la capacité des parties à rapprocher des positions qui restent profondément opposées, notamment sur les questions territoriales et les garanties de sécurité. Les efforts diplomatiques menés par les États-Unis avaient été suspendus en février dernier, dans le contexte de l'escalade militaire provoquée par la guerre américano-sioniste contre l'Iran. Leur éventuelle relance intervient ainsi dans un environnement international marqué par plusieurs foyers de tension.

Si les déclarations de Poutine ouvrent la voie à une reprise du dialogue, elles ne permettent pas encore de conclure à une avancée décisive. La concrétisation de cette perspective dépendra de la tenue effective des discussions, de leur format et, surtout, de la volonté des protagonistes de trouver un compromis sur les questions les plus sensibles du conflit.

MONDIAUX 2030 ET 2034

La FIFA ouvre la course aux droits TV

Sur fond de concurrence accrue et d'explosion de l'audience, les géants du streaming pourraient bousculer les diffuseurs traditionnels.

La FIFA a lancé un appel d'offres pour les droits de diffusion télévisée et en streaming des Coupes du monde 2030 et 2034 aux États-Unis et à Porto Rico. Face à la montée en puissance des plateformes numériques et à la progression de l'audience américaine, l'instance mondiale du football entend diversifier ses partenaires et maximiser les revenus tirés de ses compétitions.

La course aux droits de retransmission des deux prochains Mondiaux est officiellement ouverte sur le marché américain. Les chaînes de télévision et les plateformes de streaming intéressées ont jusqu'au 19 novembre pour soumettre leurs candidatures.

La FIFA entend adapter sa stratégie aux nouvelles habitudes de consommation des téléspectateurs. Elle se dit ainsi ouverte à des « approches innovantes », laissant entrevoir de possibles partenariats avec les géants du numérique, au-delà des diffuseurs traditionnels.



LE STREAMING S'INVITE DANS LA COURSE

L'essor des plateformes numériques accentue la concurrence pour l'acquisition des droits sportifs. Selon les informations rapportées, Netflix a notamment obtenu les droits de diffusion de la Coupe du monde 2030 en Espagne et en Andorre.

Cette évolution illustre la transformation du paysage audiovisuel et pourrait rebattre les cartes aux États-Unis, où les diffuseurs historiques devront faire face à une concurrence accrue des services de streaming.

Pour la FIFA, l'enjeu est double : élargir l'audience de ses compétitions et accroître la valorisation commerciale de ses droits de diffusion.

UN MONDIAL 2030 SUR TROIS CONTINENTS

L'édition 2030 revêtira un caractère historique, puisqu'elle marquera le centenaire de la première Coupe du monde, organisée en Uruguay en 1930.

Le Maroc, l'Espagne et le Portugal accueilleront l'essentiel du tournoi. L'Uruguay, l'Argentine et le Paraguay organiseront éga-

lement des rencontres inaugurales dans le cadre des célébrations du centenaire. La compétition se déroulera ainsi sur trois continents : l'Europe, l'Afrique et l'Amérique du Sud.

En 2034, l'Arabie saoudite accueillera à son tour la Coupe du monde, en tant que pays hôte unique.

UNE AUDIENCE AMÉRICAINE EN FORTE HAUSSE

Le marché américain constitue un enjeu majeur pour la FIFA, portée par la progression de l'intérêt du public pour le football. Lors du Mondial 2026, organisé aux États-Unis, au Canada et au Mexique, Fox détenait les droits de diffusion en anglais aux États-Unis, tandis que Telemundo assurait la couverture en espagnol.

Selon les chiffres attribués à la FIFA, la compétition a rassemblé en moyenne 13,5 millions de téléspectateurs par match aux États-Unis, en cumulant télévision traditionnelle et streaming, soit une hausse de 166 % par rapport au Mondial 2022 au Qatar. Avec cet appel d'offres, la FIFA prépare donc la prochaine étape de sa stratégie audiovisuelle. Entre chaînes traditionnelles et plateformes numériques, la bataille des droits des éditions 2030 et 2034 pourrait accélérer la recomposition du marché américain de la diffusion sportive.

LIGUE DES CHAMPIONS

Mbappé en vedette



L'UEFA a dévoilé l'équipe type de la troisième journée de la Ligue des champions. Kylian Mbappé, Harry Kane et Declan Rice figurent parmi les joueurs retenus, tandis qu'aucun Barcelonais n'a été sélectionné après la défaite face au PSG (2-1). Kylian Mbappé continue de s'illustrer sur la scène européenne. L'attaquant français du Real Madrid figure dans l'équipe type de la troisième journée de la Ligue des champions, dévoilée jeudi par l'UEFA, après une prestation remarquée face à Leipzig (4-1).

Auteur d'un but et d'une passe décisive, le Madrilène a convaincu les observateurs techniques de l'instance européenne, chargés de distinguer les joueurs les plus performants de chaque journée. À ses côtés, Harry Kane a également été récompensé après avoir inscrit un but et délivré une passe décisive lors du match nul du Bayern Munich face à Arsenal (2-2). Le milieu de terrain des Gunners Declan Rice figure lui aussi dans cette sélection.

SOMMER ET DOUÉ À L'HONNEUR

Dans les buts, le Suisse Yann Sommer est distingué pour sa prestation avec le Club Bruges lors de la victoire face à Lens (3-0). La défense est composée de Carlos Augusto (Inter Milan), Lutsharel Geertruida (PSV Eindhoven) et Xavier Mbuyamba (LASK Linz). Au milieu de terrain, Declan Rice est accompagné de Phil Foden (Manchester City), Nico Paz (Côme), Scott McTominay (Naples) et Désiré Doué (Paris Saint-Germain). En attaque, Mbappé et Kane forment le duo de cette équipe type, récompensant leurs performances respectives lors de cette journée européenne.

LE BARÇA FAIT CHOU BLANC

C'est l'un des faits marquants de cette sélection : aucun joueur du FC Barcelone n'a été retenu. Battus 2-1 par le Paris Saint-Germain, les Catalans n'ont pas réussi à convaincre les observateurs techniques de l'UEFA. Cette absence illustre la difficulté du Barça à tirer son épingle du jeu lors de cette rencontre, alors que le club catalan nourrit de grandes ambitions dans la compétition.

BARÇA

Cancelo répond cash à ses détracteurs



Critiqué après la défaite face au PSG (2-1), João Cancelo est sorti du silence avec un message provocateur adressé à ses détracteurs, à l'approche du choc contre le Real Madrid. João Cancelo n'a pas tardé à réagir aux critiques. Au lendemain de la défaite du FC Barcelone face au Paris Saint-Germain (2-1), en Ligue des champions, le latéral portugais a choisi les réseaux sociaux pour défendre sa prestation et afficher sa détermination avant le Clasico.

« DESCENDEZ SUR LE TERRAIN SI VOUS EN ÊTES CAPABLES ! »

Sur Instagram, le défenseur barcelonais s'est directement adressé à ceux qui commentent les performances des joueurs depuis les tribunes, sans mesurer la pression à laquelle ils sont soumis. « Tout le monde se prétend expert depuis les tribunes. J'aimerais les voir descendre sur le terrain et supporter

la pression », a-t-il lancé, selon des propos rapportés par GOAL. Cancelo a également réaffirmé sa confiance en lui dans une autre publication : « Je suis le seul à ne pas douter de moi-même. » Un message sans ambiguïté, destiné à montrer qu'il ne compte pas se laisser déstabiliser par les critiques.

LE CLASICO COMME RÉPONSE

Cette sortie intervient à la veille d'un rendez-vous crucial face au Real Madrid. Après leur revers européen, les Barcelonais sont attendus au tournant et devront réagir face à leur grand rival. Pour Cancelo, l'enjeu sera aussi personnel. Le Portugais aura l'occasion de répondre sur le terrain à ses détracteurs et de démontrer que les critiques ne remettent pas en cause sa détermination. Le Clasico constitue désormais le meilleur moyen de faire taire les commentaires.

AC MILAN

Maignan voit rouge

Le gardien de l'AC Milan, Mike Maignan, a été expulsé à la 28e minute du match face à Bournemouth après un geste violent sur Tyler Adams. Une sanction qui pourrait lui coûter plusieurs matches et compliquer la campagne européenne des Rossoneri.

Mike Maignan a perdu son sang-froid lors d'un corner en faveur de la formation anglaise. Gêné dans sa surface, le

portier français a violemment repoussé Tyler Adams en le touchant au visage avec les deux mains. L'arbitre a immédiatement sorti le carton rouge et accordé un penalty à Bournemouth.

Marcus Tavernier s'est chargé de transformer la sentence, portant le score à 2-0 et plongeant davantage les Milanais dans la difficulté.

Cette expulsion intervient

alors que l'AC Milan cherche à retrouver de la régularité sur la scène européenne. Après une défaite face à Benfica (2-0), les Rossoneri s'étaient relancés en s'imposant largement sur la pelouse de Salzbourg (4-0).

Le club lombard pourrait désormais être privé de son gardien titulaire lors des prochaines échéances européennes, selon la décision dis-



ciplinaire. Un coup dur pour Milan, qui devra rapidement se remobiliser pour préserver ses ambitions continentales.

MONDIAL U17

Les Verts veulent bousculer la hiérarchie

À quelques semaines du Mondial U17, prévu au Qatar du 19 novembre au 13 décembre, le sélectionneur national Amine Ghimouz affiche ses ambitions.

Dix-sept ans après sa première participation à la Coupe du monde U17, en 2009 au Nigeria, l'Algérie retrouve la scène mondiale avec l'ambition de faire mieux que lors de sa précédente apparition, marquée par trois défaites en phase de groupes.

À la tête de cette génération, Amine Ghimouz entend saisir cette occasion pour mettre en valeur le potentiel du football algérien et les progrès accomplis dans la formation des jeunes talents. « Cela témoigne des efforts déployés par la Fédération algérienne de football pour développer ce sport chez les jeunes et ramener en grande pompe le football algérien sur la scène internationale », souligne le sélectionneur national, dans un entretien accordé à la FIFA

UNE QUALIFICATION AU SCÉNARIO INÉDIT

Le parcours des jeunes Verts vers le Qatar a été marqué par une issue peu ordinaire. À l'issue de la phase de groupes de la Coupe d'Afrique des nations U17, l'Algérie et le Ghana se sont retrouvés à égalité parfaite, avec la même différence de buts et un match nul lors de leur confrontation directe.

Le recours au tirage au sort a finalement permis de départager les deux sélections, offrant aux



Algériens leur billet pour le Mondial. Une attente que Ghimouz décrit comme une période particulièrement tendue.

« L'annonce de notre qualification a suscité une grande joie parmi les joueurs et les membres du staff technique », confie-t-il, estimant que son équipe méritait cette qualification au regard de ses prestations.

UN GROUPE AUX PROFILS COMPLÉMENTAIRES

Le sélectionneur met également en avant la diversité des profils qui composent son effectif, constitué de joueurs formés en Algérie et d'autres issus de la dia-

spora algérienne à l'étranger. Une complémentarité qu'il considère comme une richesse pour le collectif.

Sur le plan technique, Ghimouz insiste sur les qualités qui caractérisent, selon lui, les jeunes footballeurs algériens : la vitesse, l'engagement et la maîtrise technique. Il estime que plusieurs éléments de son groupe disposent d'un potentiel remarquable.

Parmi les joueurs à suivre au Qatar, il cite notamment Yacine Abed, remarqué lors de la dernière CAN U17, Mohamed Falmi, auteur d'un doublé contre la Tanzanie et désigné meilleur joueur du match, ainsi que Khalil Touali.

ALLER LE PLUS LOIN POSSIBLE

Placée dans le groupe aux côtés du Chili, du Monténégro et des États-Unis, l'Algérie devra se mesurer à trois adversaires aux caractéristiques footballistiques différentes. Pour Ghimouz, cette diversité promet des confrontations exigeantes, mais aussi une occasion de mesurer le niveau de son équipe face à des écoles de football variées.

L'objectif immédiat est de franchir la phase de groupes et d'accéder aux matches à élimination directe. Mais le sélectionneur ne cache pas ses ambitions : aller le plus loin possible dans le tournoi et défendre dignement les couleurs nationales.

« Notre ambition est d'aller loin dans la compétition et, bien sûr, de faire honneur à notre pays », affirme-t-il. Au-delà du résultat, le Mondial représente aussi une vitrine pour les jeunes talents algériens. Avec une compétition désormais organisée chaque année et réunissant 48 sélections, les opportunités de détection, de formation et d'exposition internationale se multiplient. Pour Ghimouz, cette évolution doit permettre aux fédérations de renforcer leurs structures de formation et de préparer durablement la relève du football national.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE BOXE

L'Algérie décroche la deuxième place

La sélection algérienne de boxe a terminé les Championnats d'Afrique seniors 2026, disputés au Kenya, à la deuxième place du classement général, avec un bilan de dix médailles, dont cinq en or, trois en argent et deux en bronze.

Avec 14 médailles, dont cinq en or, le Kenya s'est hissé en tête du classement, tandis que l'Ouganda a complété le podium avec 13 médailles, dont quatre en or. Les pugilistes algériens ont signé une belle performance, notamment grâce à Sid Ahmed Moussaoui (+90 kg), Youssef Islam Ayache (70 kg), Mustapha Abdo (80 kg) et Mohamed Maâoui (85 kg), tous sacrés champions d'Afrique dans leurs catégories respectives. Chez les dames, Fatiha Mansouri (51 kg) a également décroché l'or après sa victoire en finale face à la Kényane Veronica Mbithi (4-1). Les trois médailles d'argent ont été remportées par Malak Nour Aïchoun (54 kg), Ichrak Chaïb (60 kg) et Djawhara Bannan (65 kg). Douaa Rouaz (57 kg) et Hichem Lamaouch (60 kg) ont, pour leur part, obtenu le bronze. Engagée avec un groupe de 13 boxeurs et boxeuses, dont huit hommes et cinq femmes, l'Algérie améliore ainsi son bilan par rapport à la précédente édition, organisée en 2023 à Yaoundé, au Cameroun. Les Algériens avaient alors terminé à la troisième place avec sept médailles, dont quatre en or, deux en argent et une en bronze.

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE DE CYCLISME

Les juniors algériens en or

La sélection algérienne de cyclisme a signé une belle performance aux Championnats d'Afrique sur route 2026, organisés du 21 au 25 octobre à Kisumu, au Kenya. Mohamed Ferkous a décroché le titre continental de la course en ligne chez les juniors, tandis que Farouk Ouadani s'est adjugé la médaille d'argent. En revanche, la sélection élite a

échoué au pied du podium dans l'épreuve du relais mixte.

Ferkous a remporté la course en ligne des juniors garçons, devançant son compatriote Farouk Ouadani, deuxième. Ce doublé algérien confirme le bon départ des Verts dans cette compétition continentale.

Mercredi, Selmane Mansouri avait ouvert le compteur des

médailles algériennes en décrochant le bronze au contre-la-montre individuel chez les juniors garçons.

LES ÉLITES ÉCHOUENT AU PIED DU PODIUM

Dans l'épreuve du relais mixte, disputée sur une distance de 40,8 km, l'équipe algérienne a terminé à la quatrième place en 59 min 04

s 605. Composée de Hamza Amari, Yacine Hamza et Oussama Mimouni chez les hommes, ainsi que de Yasmine El Meddah, Nesrine Houili et Imène Maldji chez les dames, la sélection nationale a été devancée par l'Afrique du Sud, médaillée d'or en 56 min 04 s 380, Maurice, deuxième en 56 min 17 s 278, et le Rwanda, troisième en 56 min 30 s 130.

La compétition se poursuit avec l'entrée en lice de la sélection algérienne féminine juniors dans la course en ligne. L'équipe sera représentée par Joumana Louarad, Ritadj Zerrouki et Amina Oufella. L'Algérie participe à ces championnats avec un effectif de 27 cyclistes répartis entre les catégories cadets, juniors, moins de 23 ans et élites.

TENNIS DE TABLE

L'équipe nationale, vice-championne d'Afrique

L'équipe nationale algérienne messieurs de tennis de table a décroché la médaille d'argent lors des Championnats d'Afrique seniors 2026, après avoir terminé à la deuxième place à l'issue de sa défaite en finale face à l'Égypte (3-2), mardi dernier.

Les Algériens s'étaient qualifiés pour la finale en battant Madagascar (3-1) en demi-finale, après avoir écarté le Togo (3-0) en quart de finale. La finale, qui a duré plus de trois heures et demie, a donné lieu à une opposition très disputée entre les deux sélections, avant que l'Égypte ne s'adjuge le titre continental. L'Algérie se contente ainsi de la médaille d'argent, au terme d'un beau parcours dans la compétition, tandis que la Tunisie a pris la troisième place.

CAN DE FUTSAL

Les Verts terminent à la quatrième place

La sélection algérienne de futsal a terminé la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2026) à la quatrième place, après sa lourde défaite face à l'Égypte (8-1), mercredi 21 octobre, lors du match de classement disputé à la salle du complexe Moulay-Abdellah de Rabat, au Maroc.

Privés de Walid Betterki et d'Amar Bessa, les Verts ont manqué de fraîcheur physique face à une équipe égyptienne plus efficace. Les efforts consentis lors des précédentes rencontres, conjugués à la déception de la

demi-finale perdue de peu, ont également pesé sur leur prestation.

Pour sa première participation à une phase finale de la CAN, la sélection dirigée par Nouredine Benamrouche aura néanmoins marqué les esprits en atteignant les demi-finales, une performance historique pour le futsal algérien.

À noter que cette édition de la CAN-2026 ne constitue pas une compétition qualificative pour la Coupe du monde de futsal 2028.



Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									

Horizontalement
1- Il s'occupe du jardin. 2- Arrêt brusque suivi immédiatement d'une reprise - Retire. 3- Oiseau palmipède des mers froides - Symbole de l'argent. 4- Matière de bijoux - Fut attentif. 5- Boissons à base de jus de fruits. 6- Note de musique - Cheval d'enfant. 7- En ce lieu-ci - Partie du squelette - Armée danoise. 8- Société anonyme - Pronom personnel masculin - Sainte abrégée. 9- Petits clavecins.

Verticalement
1- Habitante du Japon. 2- Tranchant, aigu. Pointe de terre s'avancant dans la mer. 3- Gaz attendu après la tétée - Hurlement. 4- Caractère de ce qui est dur - Qui est à la mode. 5- Racine aux propriétés vomitives - Interjection espagnole. 6- Pairs du royaume, en Angleterre. 7- Génisse mythologique - Les Etats-Unis - Saint. 8- Nation - Donne le jour. 9- Actions de régaler.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Tronslucide
Translucide
Tronslucide
Tronslucide

Mattelasser
Matelacer
Matelasser
Mâtelasser

Saponifier
Saponnifier
Saponiffier
Sapaunifier

Sarcophage
Sarcôphage
Sarcofage
Sarccophage

Les mots fléchés

FEMME AU GARAGE DÉCHET		SUIVIE REMPLIS-SANT TROP		MOT DE DOUTE CUBES DE JOUEURS		TRAITÉE AVEC CONDES-CENDANCE		MET EN BOULE INSTRU-MENTS DE TRAVAIL		ÉTENDARD		FLEUR ROYALE
➡		↓		↓		HABITUEL CHAPEAU EN TOILE	➡	↓				↓
JEU DE MOTS POURRIS	➡					↓				NEW YORK	➡	
➡						REÇOIS EXCÈS DE POIDS	➡					
DÉPOUILLÉE TITRE ANGLAIS	➡				SE SOUMET VENU AU MONDE	➡	↓			BRUTALE		ARRIVER AU BUT
➡				NOTA BENE DOCILES	➡	↓	ÉDUIQUER TRANSPI-RATION	➡		↓		↓
PLACÉES TAPIS DE SOL	➡			↓			↓	CONTANT AVEC VERVE		VIEILLE COLÈRE	➡	
➡					DESSUS BRONZER	➡		↓	SOUHAIT	➡		
APPRISES DANS LE VENT	➡				↓					CAPITALE : RANGOON		PAS RÉFLÉCHIS
➡			HÔTEL PRÈS DES ROUTES PRESSANT	➡				GRANDES OUVERTES PLANÈTE ROUGE	➡	↓		↓
FAIRE DU TORT SERT À BOIRE	➡		↓				RENDU MOINS ÉPAIS	➡				
➡						IL DONNE LE DÉPART VÉNÉRÉE	➡					
ESPACES VERTS	ADMINIS-TRA VÉRITABLES	➡				↓	CHARGER LE PISTOLET BOURRICOT	➡				ALLONGE
➡	↓				ÉVOLUA EN RYTHME BANDE PHOTO	➡	↓			CALE I GREC	➡	↓
DEVANT L'ANNÉE MAUVAIS FUSIL	➡			FABRI-QUENT OFFICE COMMUNAL	➡	↓			REFUS RUSSE ARME À FLÈCHES	➡	↓	
➡				↓				FAITE À L'AIL FLEUVE D'ITALIE	➡	↓		
GRAND ÉTAT FÉDÉRAL		ELLE OUVRE LA PORTE	➡				AVANCER DE L'ARGENT	➡	↓			
➡				VIN FRANÇAIS	➡					ENZYME	➡	

BIFFE-TOUT

EN 6 LETTRES :
Sorte de vignette

ABROGATION ACCES ACCOMPLIR ACCORD ACTE ACTUEL AGIR APPEL APPUYER ARRET AVEC AVIS AVISE AVOIR BIEN BUT CAUSE CELA CESSE COMMIS CONGEDIER CONTRE COURRIER DATER DECLARATION DEMANDE DIRIGER DOIT DUREE EFFET	ELEVE EMBAUCHER EMPECHER EMPLOI EMPLOYE ENCORE ENTRE ETRE EVICTION EVITE FACTEUR FAIRE GAGNER GESTE GRAVE GREVE GRIEF HEURE HOMME INCITER LOI MAIS MANDATS MILIEU MINISTERE MINISTRE NUIRE OBTENIR OCCUPER OUTRE	PARLER PAYE PAYER PERTE POSTIER POUR PROUVE PROVOQUE QUAND QUELQUE REGION REGLER REMISE RUE SABOTER SANS SELON SERVICE SITUATION SUJET SYNDICAT TEMPS TERME TERMINE TRAVAIL TRES TREVES TYPE VENIR VOIR
---	---	--

S	I	T	U	A	T	I	O	N	T	A	C	I	D	N	Y	S	A	N	S
P	A	F	A	P	P	U	Y	E	R	N	C	I	N	S	U	C	I	E	D
O	A	B	A	R	E	P	O	U	R	E	R	C	T	C	T	I	R	A	E
S	D	Y	O	I	U	R	E	T	I	I	L	A	O	U	I	V	R	Y	M
T	E	U	E	T	R	E	T	L	G	B	D	G	E	M	I	T	O	E	A
I	V	L	R	R	E	E	T	E	A	N	U	L	E	C	P	L	E	V	N
E	A	E	O	E	I	R	R	C	A	R	T	T	E	R	P	L	E	R	D
R	V	V	M	N	E	N	T	M	A	R	S	I	M	M	O	C	I	E	E
E	I	I	M	P	O	E	A	N	A	F	R	S	E	I	P	E	C	R	U
I	S	T	C	I	E	M	T	V	O	R	U	E	E	U	Q	L	E	U	Q
D	E	E	G	T	L	C	A	S	O	C	F	I	T	C	A	A	O	U	O
E	H	E	T	R	I	I	H	R	E	I	E	V	A	R	G	B	A	I	V
G	R	O	E	E	L	O	E	E	E	G	R	C	A	R	E	N	R	O	O
N	E	E	M	S	F	H	N	U	R	M	T	T	O	R	D	R	I	E	R
O	R	P	P	M	C	F	E	D	D	E	I	E	T	U	I	R	N	L	P
G	U	Y	S	U	E	N	E	A	R	O	N	S	J	N	R	I	E	E	A
A	E	T	A	I	C	M	C	T	N	O	I	G	E	U	M	R	V	V	R
U	H	B	R	O	R	C	N	E	R	N	C	T	A	R	S	E	I	E	L
S	M	G	R	E	E	E	O	R	I	E	B	C	E	G	R	S	E	E	E
E	R	E	T	S	I	N	I	M	N	O	I	T	A	G	O	R	B	A	R

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORIZONTALEMENT
1- MEGALO - CREANT - VALENCIENNES - DEROUTE - FI - SA - RN - RALEURS - AGIS - CAPS - AMI - CET - AERIEN - ENSEVELIR - SUE - DUNE - US - COLS - RABAIS - SAONE - GIRL - CINQ - SI - JE - ISSU - TAC - PO - CIVILISE - GAI - DETALA - IS - GALOP - ONCE - DINA - TEMPE - CH - TOC - RAYE - CLE - FESSEE - ESSIEU.

VERTICALEMENT
1- DEVERGONDAGE - AGITE - GARNI - SUBI - PIANOS - HALO - SCENARIO - LACS - LEUR - EVEILS - DO - CONTACTE - SCEPTRE - CELA - LU - CUIT - EA - ICI - EPAISSI - VA - MYE - REFU-SER - ANTILOPES - VENIR - COQALANE - AN - SAISON - CI - CI - ANES - MEULES - SIECLE - TSARINES - ILES - HEU.

MOTS CROISES

HORIZONTALEMENT
1- SERMONNER. 2- IMPERIALE. 3- MA - RACINE. 4- UNS - GENE. 5- LAINE. 6- AERE - TSAR. 7- CA - CAR - AI. 8- RISOLIERE. 9- ENCRE - VER.

VERTICALEMENT
1- SIMULACRE. 2- EMAEATAIN. 3- RP - SIR - SC. 4- MER - NECOR. 5- ORAGE - ALE. 6- NICE - TRI. 7- NAINES - EV. 8- ELNE - AARE. 9- REE - TRIER.

4x4

Nocturne - Herboriste
Incombustible - Jactance

BIFFE-TOUT : VENDRE

QUAND L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE FAIT LA UNE

Vers le journalisme de données et de contenus génératifs

Le journalisme à l'ère de l'intelligence artificielle traverse l'une de ses mutations les plus profondes, où l'IA s'impose non pas comme un simple gadget, mais comme un véritable copilote tout au long de la chaîne éditoriale.

Cette révolution technologique, déjà bien ancrée dans les rédactions mondiales et locales, oscille constamment entre gains de productivité spectaculaires et crise existentielle de confiance.

Longtemps, le métier de journaliste a reposé sur trois piliers : l'investigation, la vérification et la narration. Mais à l'heure des flux d'informations massifs, de la désinformation et de l'automatisation, l'intelligence artificielle bouleverse profondément ce triptyque. Dans les rédactions du monde entier, l'IA ne se contente plus d'assister les journalistes, elle réécrit la façon même dont l'information est produite, vérifiée et diffusée.

Selon le Reuters Institute (2024), plus de 80% des grandes rédactions internationales (Reuters, BBC, AFP, The Guardian, Le Monde, Associated Press) expérimentent ou utilisent déjà des outils d'intelligence artificielle à différentes étapes de la production de contenu.

L'Associated Press génère depuis 2019 des dépêches économiques automatisées via des algorithmes capables de produire plus de 4 000 articles par trimestre à partir de données financières structurées. Bloomberg a, quant à lui, développé Cyborg, un système qui assiste les journalistes dans la rédaction instantanée de rapports de marché. Le marché mondial des technologies d'IA appliquées aux médias devrait atteindre 15 milliards de dollars d'ici à 2030 (Allied Market Research, 2024). Pourtant, cette transformation soulève une question essentielle : comment l'intelligence artificielle peut-elle enrichir le métier de journaliste sans en altérer la mission première, celle d'informer de manière libre, fiable et humaine ?

COMMENT L'IA S'INVITE DANS LA CHAÎNE DE PRODUCTION JOURNALISTIQUE

L'intégration de l'intelligence artificielle dans les médias se manifeste à plusieurs niveaux de la chaîne éditoriale, du repérage des sujets à la publication finale.

Rédaction automatisée : L'automatisation de contenus factuels est désormais courante.

L'AFP, par exemple, utilise des systèmes de génération automatique pour publier des dépêches sportives et électorales en temps réel. Ces outils traitent des volumes de données qu'aucun humain ne pourrait absorber à cette vitesse, tout en maintenant une neutralité formelle. Selon l'International News Media Association, 20% des contenus financiers publiés dans la presse économique mondiale sont désormais partiellement produits par IA.

Journalisme de données et investigation : L'IA facilite le traitement de données complexes, comme dans les enquêtes du Consortium international des journalistes d'investigation (ICIJ) sur les Pandora Papers ou les Panama Papers. Des outils d'apprentissage automatique ont permis d'analyser 11,9 millions de documents et de repérer des connexions financières en quelques semaines au lieu de plusieurs années.

Vérification et lutte contre la désinformation : Des initiatives comme Full Fact (Royaume-Uni), Claim Review (Google) ou AFP Factuel utilisent des modèles d'analyse linguistique pour repérer les incohérences,



retracer les sources et signaler les fausses informations. En 2024, plus de 65% des rédactions européennes ont mis en place des outils d'IA pour renforcer la vérification des faits.

Accessibilité et traduction automatisée : Les IA multilingues permettent aujourd'hui de traduire et d'adapter les contenus en temps réel. La BBC et Al Jazeera diffusent déjà leurs articles dans plus de 20 langues simultanément, grâce à des traducteurs neuronaux personnalisés.

Analyse prédictive et détection de tendances : Reuters a lancé News Tracker AI, un outil qui surveille les réseaux sociaux et les bases de données publiques pour identifier les sujets émergents avant qu'ils n'exploient médiatiquement. Ces systèmes permettent une veille 24h/24 et une réactivité inédite.

UN NOUVEAU RÔLE POUR LE JOURNALISTE

Le journaliste d'aujourd'hui ne se définit plus seulement par sa plume, mais par sa capacité à interpréter un environnement d'informations filtrées et parfois générées par des machines. Il devient un curateur de sens : son rôle est de trier, contextualiser, expliquer.

Là où l'IA apporte la vitesse, la précision et la capacité de traiter des masses de données, l'humain incarne la nuance, le discernement et l'esprit critique. Cette complémentarité redéfinit le cœur du métier.

Le journaliste devient le garant de la véracité des contenus produits ou assistés par l'IA.

Il supervise la production automatisée et en assume la responsabilité éditoriale.

Il doit comprendre les logiques d'entraînement des modèles, leurs biais potentiels et leurs limites contextuelles.

Ce glissement de rôle transforme profondément la formation et la pratique du journalisme : la tech literacy devient aussi indispensable que la culture générale.

Quelles compétences pour le journaliste à l'ère de l'IA ?

Les qualités fondamentales du journaliste, curiosité, rigueur, sens critique et vérification des faits, demeurent essentielles. Mais à l'ère de l'intelligence artificielle et des contenus génératifs, de nouvelles compétences viennent désormais s'y ajouter.

COMPÉTENCES TECHNIQUES

Maîtriser les outils d'analyse de données et de génération automatique (ChatGPT, Jasper, NewsWhip, Datawrapper).

Interagir avec des IA génératives tout en conservant une supervision humaine sur le contenu. Utiliser des visualisations de données et des modèles prédictifs dans les enquêtes journalistiques.

COMPÉTENCES ANALYTIQUES ET COGNITIVES

Comprendre la logique des algorithmes de recommandation et leur impact sur la hiérarchie de l'information.

Développer une capacité de discernement face à l'abondance d'informations automatisées.

Être capable de «désapprendre» la dépendance aux outils en gardant une autonomie intellectuelle.

COMPÉTENCES ÉTHIQUES ET SOCIALES

Garantir la transparence dans l'usage de l'IA : signaler quand un contenu a été assisté ou généré.

Détecter et corriger les biais culturels, linguistiques et idéologiques.

Défendre la valeur du regard humain dans la production d'information.

Selon une étude de l'Unesco (2025), 65% des écoles de journalisme dans le monde incluent désormais un module «IA et datajournalisme», contre seulement 23% en 2020.

L'intelligence artificielle peut-elle rendre l'information plus fiable ?

L'IA promet un journalisme plus précis, plus rapide et plus analytique. Les résultats

sont déjà tangibles.

Les systèmes de génération automatique réduisent les erreurs de calcul de 80% dans les données économiques.

Les outils de fact-checking basés sur l'IA permettent de vérifier un contenu 40 fois plus vite qu'une équipe humaine seule (Reuters Data Science Lab, 2024).

Les IA peuvent analyser plus de 10 millions de publications sociales par jour, identifiant les infos avant qu'elles ne deviennent virales.

MAIS CES AVANTAGES S'ACCOMPAGNENT DE RISQUES MAJEURS :

La désinformation automatisée : des modèles capables de générer de fausses actualités indétectables.

L'opacité des algorithmes : difficile de savoir pourquoi certaines informations sont promues plutôt que d'autres.

La standardisation de la pensée : le risque que les contenus produits par IA tendent vers une uniformisation du discours médiatique.

L'affaire du Google Genesis Project (2024), une IA de rédaction testée dans plusieurs rédactions américaines, a illustré ces enjeux : bien qu'elle ait produit des articles cohérents, elle reproduisait parfois des biais politiques ou des erreurs de contextualisation.

Ainsi, la fiabilité du journalisme augmenté dépendra moins de la performance de l'IA que de la vigilance des journalistes qui la pilotent.

À QUOI RESSEMBLERA LE MÉTIER DE JOURNALISTE DEMAIN ?

Les rédactions du futur seront des espaces hybrides, où journalistes, data analysts et IA collaboreront dans un cycle continu d'information assistée.

Les rédacteurs s'appuieront sur des copilotes d'écriture pour structurer, documenter et enrichir les textes.

Les data journalistes deviendront des analystes prédictifs, capables d'interpréter les signaux faibles issus de la donnée mondiale. Les rédactions virtuelles permettront à des IA multilingues de produire simultanément des contenus contextualisés selon les pays et les cultures.

De nouveaux métiers apparaissent : rédacteur algorithmique, curateur d'IA éditoriale, éthicien de l'information artificielle.

Mais malgré cette révolution, une constante demeure : le journalisme restera une profession de confiance.

Le public ne se tournera pas vers la machine, mais vers celles et ceux capables de la comprendre, de la contrôler et de lui donner sens.

VERS UN JOURNALISME AUGMENTÉ, MAIS TOUJOURS HUMAIN

L'intelligence artificielle bouleverse le paysage médiatique, mais elle ne détruit pas le journalisme, elle le transforme. Elle offre de nouveaux outils pour comprendre le monde, mais aussi de nouveaux défis : maintenir la rigueur, la pluralité et la vérité dans un écosystème saturé d'informations.

Le journaliste de demain ne sera pas un simple opérateur de machines, mais un interprète augmenté, capable de dialoguer avec les algorithmes tout en restant fidèle à l'essence de sa mission : éclairer la société.

Source : <https://aivancity.ai/blog/>

RÉFORME DE L'ONU

L'Algérie exige le droit de veto pour l'Afrique

Alger réclame deux sièges permanents pour le continent au Conseil de sécurité, assortis du droit de veto, afin de mettre fin à sa sous-représentation historique dans les instances internationales de décision.

L'Algérie intensifie son plaidoyer en faveur d'une réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, avec une revendication centrale : garantir à l'Afrique deux sièges permanents dotés du droit de veto. Devant l'Assemblée générale de l'ONU, l'ambassadeur Amar Bendjama a réitéré la position d'Alger, appelant à mettre fin à une marginalisation que le continent considère comme une injustice historique. Le représentant permanent de l'Algérie a rappelé l'engagement de son pays en faveur de cette réforme, soulignant qu'une initiative algérienne avait permis d'inscrire la question à l'ordre du jour de l'Assemblée générale en 1980.

Pour Alger, le maintien de l'Afrique à l'écart des sièges permanents ne correspond plus à la réalité politique internationale, ni au poids du continent dans les affaires mondiales. Alors que les pays africains sont directement concernés par de nombreuses crises sécuritaires, ils demeurent privés d'une représentation permanente au sein de l'organe chargé de maintenir la paix et la sécurité internationales.

DEUX SIÈGES PERMANENTS POUR LE CONTINENT

Cette revendication s'inscrit dans le cadre de la position africaine commune, consacrée par le Consensus d'Ezulwini et la Déclaration de Syrte. Le modèle africain prévoit l'attribution de deux sièges permanents au Conseil de sécurité, avec l'ensemble des prérogatives attachées à ce statut, y compris le droit de veto tant que celui-ci est maintenu. Il prévoit également une représentation renforcée parmi les membres non permanents.



Cette position a été réaffirmée par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, lors de la 14e réunion ministérielle du Comité des dix de l'Union africaine (C-10), tenue à Tripoli.

«Il est temps que l'Afrique ait le droit de veto», a-t-il déclaré, estimant que la réforme du Conseil de sécurité ne pouvait plus se limiter à des discussions diplomatiques sans résultats concrets.

se limiter à des discussions diplomatiques sans résultats concrets.

PRÉSERVER L'UNITÉ AFRICAINE

Ahmed Attaf a rappelé qu'en 1945, lors de la création des Nations unies, la majorité des pays africains étaient encore sous domination coloniale et n'avaient pas participé à la mise en place de l'ordre international. Depuis, le nombre d'États membres de l'Organisation a considérablement augmenté, sans que la composition permanente du Conseil de sécurité reflète cette évolution. Pour le chef de la diplomatie algérienne,

cette situation pose une question de légitimité et de crédibilité du système multilatéral. «L'histoire ne peut être un argument pour figer le présent», a-t-il souligné, plaidant pour une représentation africaine à la mesure du poids du continent.

Le ministre a également insisté sur la nécessité de préserver l'unité des pays africains dans les négociations. L'ouverture au dialogue ne doit pas être interprétée comme un abandon de la position commune, a-t-il averti, appelant les États du continent à défendre collectivement le modèle africain. Alger plaide ainsi pour un processus de négociation global et équilibré, fondé sur un consensus entre les États membres et respectueux des revendications africaines. La priorité consiste, selon Ahmed Attaf, à éviter toute démarche susceptible d'affaiblir la position commune ou d'écarter certains aspects de la réforme. À travers ces interventions, l'Algérie réaffirme son soutien au modèle africain défendu dans le cadre des négociations intergouvernementales de l'ONU. Pour Alger, l'attribution de sièges permanents et non permanents à l'Afrique, avec les prérogatives correspondantes, constitue une condition essentielle à une réforme crédible du Conseil de sécurité.

Après plusieurs décennies de discussions, la diplomatie algérienne appelle désormais à traduire cette revendication en décisions concrètes. «C'est le droit de l'Afrique. Et c'est, dans le même temps, l'intérêt de l'ensemble du système international», a conclu Ahmed Attaf.

Synthèse Smail R.

LE PREMIER MINISTRE TCHÈQUE ATTENDU LUNDI À ALGER Une visite à forte connotation économique

Le Premier ministre tchèque, Andrej Babiš, est attendu, lundi à Alger pour une visite de deux jours. Il sera accompagné de son ministre de l'Industrie et du Commerce, Karel Havlíček, et d'une délégation d'hommes d'affaires. L'énergie, l'industrie de défense, le commerce et l'investissement seront au cœur des discussions, avec l'ambition de donner un nouvel élan aux relations économiques bilatérales. Lors de son séjour, il sera reçu par les plus hautes autorités algériennes. Une visite destinée à consolider les relations entre les deux pays et à ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises tchèques. Selon le bureau du gouvernement tchèque, les discussions porteront notamment sur le développement des échanges commerciaux, la promotion des investissements et le renforcement de la coopération dans les secteurs de l'énergie et de l'industrie de défense.

UN FORUM D'AFFAIRES AU PROGRAMME

Dès lundi, Andrej Babiš sera reçu en audience par le président de la

République, Abdelmadjid Tebboune, et le Premier ministre, Sifi Ghrieb. Les deux responsables tchèques participeront également à l'ouverture du forum d'affaires algéro-tchèque, destiné à rapprocher les entreprises et à identifier de nouvelles opportunités de partenariat.

Mardi, la délégation visitera Setram, l'entreprise chargée de l'exploitation des tramways en Algérie. Cette étape permettra notamment d'aborder les perspectives de coopération dans le domaine des transports urbains.

DES ÉCHANGES EXCÉDENTAIRES, MAIS PEU D'INVESTISSEMENTS

Les relations commerciales entre l'Algérie et la République tchèque sont marquées par un excédent en faveur de Prague. En 2024, celui-ci a dépassé les 110 millions de dollars. Les exportations tchèques vers le marché algérien sont dominées par les véhicules et les machines, tandis que les importations tchèques en provenance d'Algérie comprennent notamment des matières premières chimiques.

Malgré ces échanges, les investissements tchèques en Algérie restent inexistants, selon le portail BusinessInfo. Un constat qui souligne l'enjeu de cette visite : transformer les relations commerciales existantes en partenariats industriels et en investissements durables.

LE GAZ ALGÉRIEN, UN ENJEU DÉJÀ ÉVOQUÉ

La coopération énergétique figure également parmi les dossiers importants. En 2022, Jozef Síkela, alors ministre tchèque de l'Industrie et du Commerce, avait effectué une visite en Algérie pour examiner notamment les possibilités d'approvisionnement de son pays en gaz algérien.

Le déplacement d'Andrej Babiš intervient ainsi dans un contexte où Prague cherche à diversifier ses partenariats économiques et énergétiques. Reste à savoir si cette nouvelle séquence diplomatique permettra de franchir un cap, en faisant émerger des projets concrets au-delà des échanges commerciaux.

S. R.

PRESSE NATIONALE L'Anep et le CIP scellent un partenariat

L'Entreprise nationale de communication, d'édition et de publicité (ANEP) a signé une convention de partenariat avec le Centre international de presse (CIP), en marge des festivités organisées le 22 octobre au Centre international des conférences Abdelatif-Rahal, à l'occasion de la Journée nationale de la presse.

La convention a été signée par le président-directeur général de l'ANEP, Massoud Ghoulam, et le directeur général du CIP, Abdelaouf Maâmri. Cet accord vise à instaurer une coopération constructive entre les deux institutions, à renforcer la coordination et à développer les complémentarités au service de la presse nationale. Il prévoit notamment la mutualisation des efforts, l'échange d'expertises et le développement de mécanismes de travail commun, afin d'accompagner les mutations du paysage médiatique et de répondre aux attentes du secteur.

Au-delà de la coopération institutionnelle, ce partenariat ambitionne de promouvoir une vision commune axée sur la valorisation de la presse nationale et la préservation de sa mission. À travers cette initiative, l'ANEP réaffirme son engagement à accompagner les professionnels des médias et à soutenir les initiatives visant à développer le secteur. L'entreprise souligne le rôle essentiel de la presse dans la sensibilisation des citoyens, la formation de l'opinion publique, la transmission de l'information et la consolidation des valeurs de responsabilité et de professionnalisme.

R. N.